

RAPPORT ANNUEL

SILA

l'oxygène
à la source

20

25



ÉDITO



Pierre Bruyère
Président du SILA

Présent depuis 25 années au SILA, je souhaite exprimer ici ma satisfaction quant au travail accompli.

Au fil des années, le SILA ne cesse de progresser, en se positionnant comme un acteur de référence à la pointe des innovations technologiques et environnementales. Les réalisations majeures en témoignent.

Je pense notamment à la mise en place de la méthanisation des boues. Elle représente aujourd'hui un véritable levier financier pour le budget Assainissement, avec près de 2 millions d'euros de recettes et 1,6 million d'euros d'économies.

La gestion du lac d'Annecy a également été source de grande satisfaction, en particulier avec le programme ambitieux de restauration des roselières, puis avec le lancement des huit phases d'élargissement de la Voie Verte en rive Ouest du Lac d'Annecy. Comme je le rappelle souvent, cet itinéraire, victime de son succès, a vu sa fréquentation doubler en vingt ans. Il était impératif d'adapter cet équipement aux nouveaux usages. Les deux premières phases sont aujourd'hui réalisées ou en cours, et les six suivantes viendront compléter progressivement cet aménagement structurant.

Mon objectif de cette fin de mandat a été de laisser la maison en bon état de marche, c'est-à-dire une collectivité structurée et pleinement opérationnelle disposant de bases solides afin de poursuivre sereinement, sur le prochain mandat, les actions engagées au service du territoire.

Cela s'est traduit, en premier lieu, par la réalisation d'un audit organisationnel qui nous a permis d'optimiser notre fonctionnement et de renforcer nos équipes.

La prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) en 2017, sans moyens supplémentaires initialement, nécessitait en effet une structuration adaptée. Cette compétence élargie et obligatoire depuis 2022, exercée pour le compte des sept intercommunalités membres, a conduit à la création de douze postes indispensables pour garantir l'efficacité et la qualité du service rendu.

Par ailleurs, nous avons veillé à assurer la maîtrise foncière de l'ensemble du site de l'usine de dépollution des eaux usées SILOÉ, afin d'anticiper son extension future. Ces acquisitions sont désormais finalisées. Une première étude a été engagée pour une capacité supplémentaire portée à 50 000 équivalent-habitants, avant une montée en puissance à l'horizon 2050. La station des Poiriers, l'une des plus importantes avec SILOÉ, va également être modernisée, passant de 35 000 à 50 000 équivalent-habitants grâce à la création d'un bassin supplémentaire. Plus largement, sur les douze stations du territoire, je peux affirmer avec satisfaction qu'elles ont presque toutes été réhabilitées ou améliorées.

En matière d'assainissement, nous avons également adopté un programme pluriannuel d'investissement de 171 millions d'euros, financé notamment par une évolution maîtrisée de la redevance. Ce programme ambitieux nous permettra de poursuivre la modernisation de nos infrastructures, qu'il s'agisse des stations ou des collecteurs d'eaux usées.

Enfin, je souhaite évoquer la réhabilitation de l'Usine SINERGIE, devenue à présent une Unité de Valorisation Énergétique, qui affiche des performances remarquables en la matière. En outre, le contrat d'exploitation a été renouvelé, garantissant la continuité et la performance du service.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans la confiance sans faille du Comité et de l'ensemble de mes collègues.

Je tiens à adresser un remerciement tout particulier aux Vice-Présidents et aux membres du Bureau, qui se sont pleinement investis dans la réalisation de ces projets, mais surtout un remerciement aux agents pour leur expertise, leur disponibilité et leur dévouement. Je souhaite souligner également la richesse du travail mené ensemble, notamment grâce à la qualité des échanges et une véritable cohésion entre élus et agents.

À toutes et à tous, je veux dire merci : sans vous, rien de tout cela n'est possible.

SOMMAIRE

04

Avant-propos

06

Les dates clés

08

Présentation

10

Organigramme des services

12

L'année en images



18

Administration du SILA

Direction Administration Générale

Direction Ressources Humaines et Qualité de Vie au Travail

Direction Financière et Commande Publique

38

Assainissement des eaux usées

Traitement et Valorisation des Déchets

Direction Ouvrages et Process

Direction Études et Travaux / Planification

Direction Relation à l'Usager



70

Aménagement et Protection du Lac

Grand Cycle de l'Eau

Direction Environnement

84

**Direction des
Systèmes d'Information
et du Numérique**

86

**Service
Communication**



Valérie Guichard
Directeur Général du SILA



Nous pourrions résumer l'année 2025 en ces quelques mots :

« adaptation, action et anticipation »

Un audit organisationnel et fonctionnel, avait permis en 2024, d'élaborer un plan d'actions et une proposition d'organisation pour le 1^{er} janvier 2025. La déclinaison de cette nouvelle organisation a beaucoup mobilisé le personnel sur le premier semestre. Elle a été une opportunité de changement pour certains et source de motivation. Grâce à une grande adaptabilité et une appropriation rapide de tous, les effets attendus et concrets se sont matérialisés, avec la mise en œuvre des politiques ambitieuses de nos élus.

L'année a été marquée par la finalisation de nombreux projets d'ampleur, qui ont été inaugurés avec les élus, les services, les partenaires et les usagers.

Des projets aboutis, mais aussi la préparation de nouveaux projets pour poursuivre une politique dynamique en faveur de l'environnement, basée sur des plans pluriannuels qui permettront une continuité d'action et faciliteront le travail des futurs élus en 2026. Je peux citer le lancement du marché de travaux des tranches 3 à 5 sur la Voie Verte, la finalisation des acquisitions foncières pour l'extension des deux plus grosses usines de traitement des eaux usées, un plan de lutte renforcé contre la cybercriminalité pour sécuriser les installations industrielles avec un audit NIS2 réalisé, un contrat Eau et Climat déposé auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

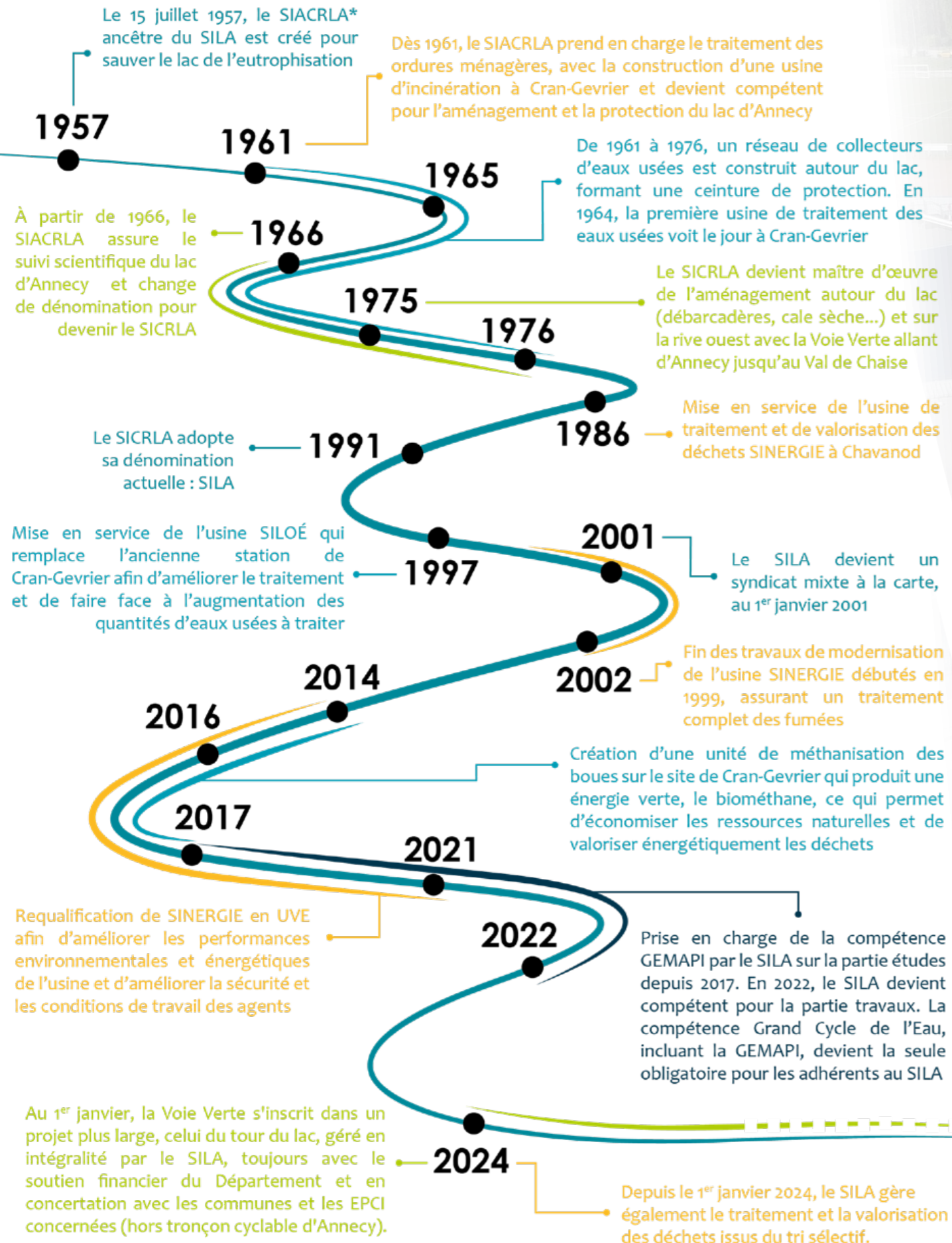
N'oublions pas que tous ces investissements nécessitent des opérations de grosses maintenances (vidange des digesteurs, nettoyage du collecteur Rive Gauche) et de gestion et valorisation patrimoniale (évolution des logiciels, verdissement de la flotte de véhicules...), qui constituent souvent un travail de l'ombre indispensable à la bonne gestion des deniers publics et je veux saluer là le travail des agents, toujours mobilisés pour rendre le meilleur service aux usagers.

Toutes ces actions sont inscrites dans les objectifs des grandes politiques locales, avec des engagements forts du SILA dans des pactes pour le climat aussi bien sur les axes de préservation de l'eau, de l'air, des sols que de la sobriété énergétique et numérique.

Les élus nous ont donné ces dernières années les moyens humains, mais aussi financiers pour compléter et conserver des équipes expertes et engagées. L'année 2025 a vu des avancées significatives en ce sens.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre contribution aux missions du SILA. C'est grâce à l'implication de chacun que nos actions prennent tout leur sens.

LES DATES CLÉS



QUI SOMMES NOUS ?

Syndicat mixte : mode d'emploi

Un syndicat mixte est un établissement public de coopération locale qui met en commun les moyens de collectivités territoriales ou d'intercommunalités, par un système d'adhésion, pour exercer ensemble une ou plusieurs missions d'intérêt général.

Les origines du SILA

Au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, l'équilibre biologique du lac d'Annecy, qui servait de "tout-à-l'égout" et de poubelle aux villes riveraines a été fortement perturbé. La pollution a en effet entraîné une diminution drastique de l'oxygène et la libération de substances chimiques toxiques, nuisibles au cycle de la vie de la faune et de la flore locales, et susceptibles d'entraîner leur disparition des eaux lacustres.

Pour éviter cette asphyxie, 8 communes riveraines ou proches du lac ont créé en 1957 ce qui deviendra le SILA, et se sont mobilisées pour mettre en place un réseau de collecte et de traitement des eaux usées novateur.

Au fil des ans, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives, toujours en lien avec la préservation de l'environnement.

4 objectifs principaux

Être le garant du respect de nos biens communs, dans une logique de solidarité écologique et économique sur le territoire d'action

Préserver le cadre de vie et les milieux aquatiques en intégrant les changements climatiques, environnementaux et démographiques du bassin versant

Offrir des services performants au meilleur coût aux usagers

Bâtir des infrastructures et services durables pour les générations futures dans un esprit d'anticipation

Focus sur... la création de la ceinture de collecteur autour du lac

Depuis sa création le SILA œuvre à satisfaire l'intérêt général par la mise en application de ses missions de service public.

En 1957, un projet technique très ambitieux a été mis en place grâce à l'engagement concerté des collectivités pour restaurer la qualité de l'eau du lac : la construction d'un collecteur (= égout) ceinturant le cours d'eau. Sa gestion a été mutualisée à une échelle intercommunale, au sein de la structure devenue le SILA. Depuis 1964, les eaux usées rejoignent la station de traitement des eaux du SILA située bien en aval du lac, à Cran Gevrier. Plus de 20 ans de travaux ont été nécessaires pour finaliser la construction des réseaux de collecte. A ce jour, au SILA c'est plus de 240 000 personnes qui bénéficient d'un accès à l'assainissement collectif de leurs eaux usées.

Comment fonctionne le SILA ?

Le SILA est administré par 52 délégués dont un Président, 14 Vice-Présidents et 7 autres membres qui forment le Bureau, désignés par les 7 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) parmi leurs membres élus. Ces délégués, réunis au sein d'un Comité, prennent les décisions et orientations stratégiques du SILA.

Des commissions composées de membres du Comité réalisent un travail de préparation et de suivi des dossiers et émettent des avis avant le vote des décisions par le Comité ou le Bureau.

170 agents travaillent au quotidien pour mener à bien les missions du SILA dans 116 communes et pour améliorer le confort de vie de près de 350 000 habitants !

Nos compétences



Assainissement des eaux usées

Le SILA a pour mission de garantir un assainissement collectif et non collectif adapté et performant.



Traitement et Valorisation des déchets

Le SILA a pour compétence le traitement par valorisation énergétique des ordures ménagères et déchets assimilés. Il transforme, via l'UVE SINERGIE, les déchets du territoire et les boues des usines de dépollution en énergie et en nouveaux matériaux durables. Le SILA gère également le traitement et la valorisation des déchets issus du tri sélectif, depuis le 1er janvier 2024.



Aménagement et Protection du lac d'Annecy

Le SILA participe à la préservation du lac d'Annecy à travers plusieurs actions, telles que le suivi scientifique du lac, la protection des espaces naturels, la restauration des roselières et l'aménagement d'infrastructures favorisant la mobilité douce.



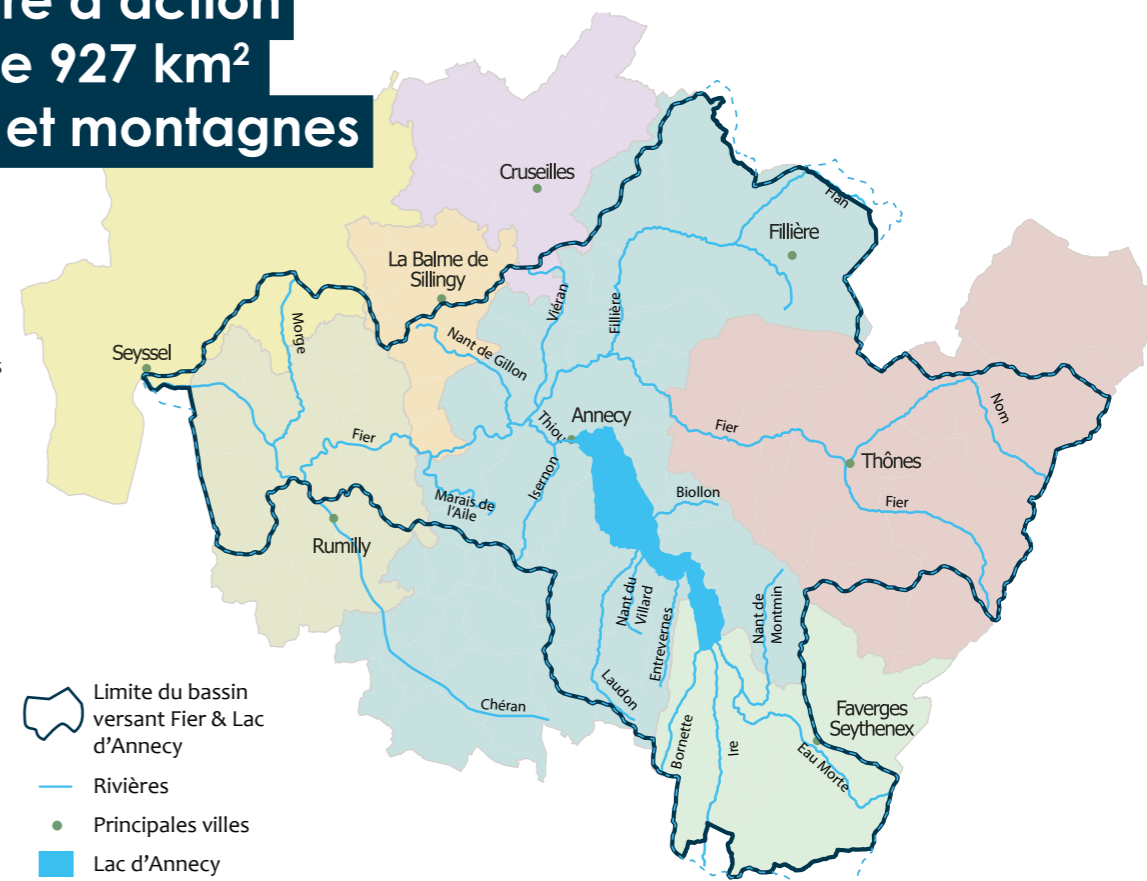
Grand Cycle de l'Eau*

Le SILA préserve les milieux aquatiques par l'entretien et la restauration des cours d'eau, des zones humides et du lac d'Annecy, ou encore par la conservation de la ressource en eau, aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif. Il agit également pour prévenir les risques d'inondation.

* La compétence Grand Cycle de l'Eau est obligatoire pour adhérer au SILA.

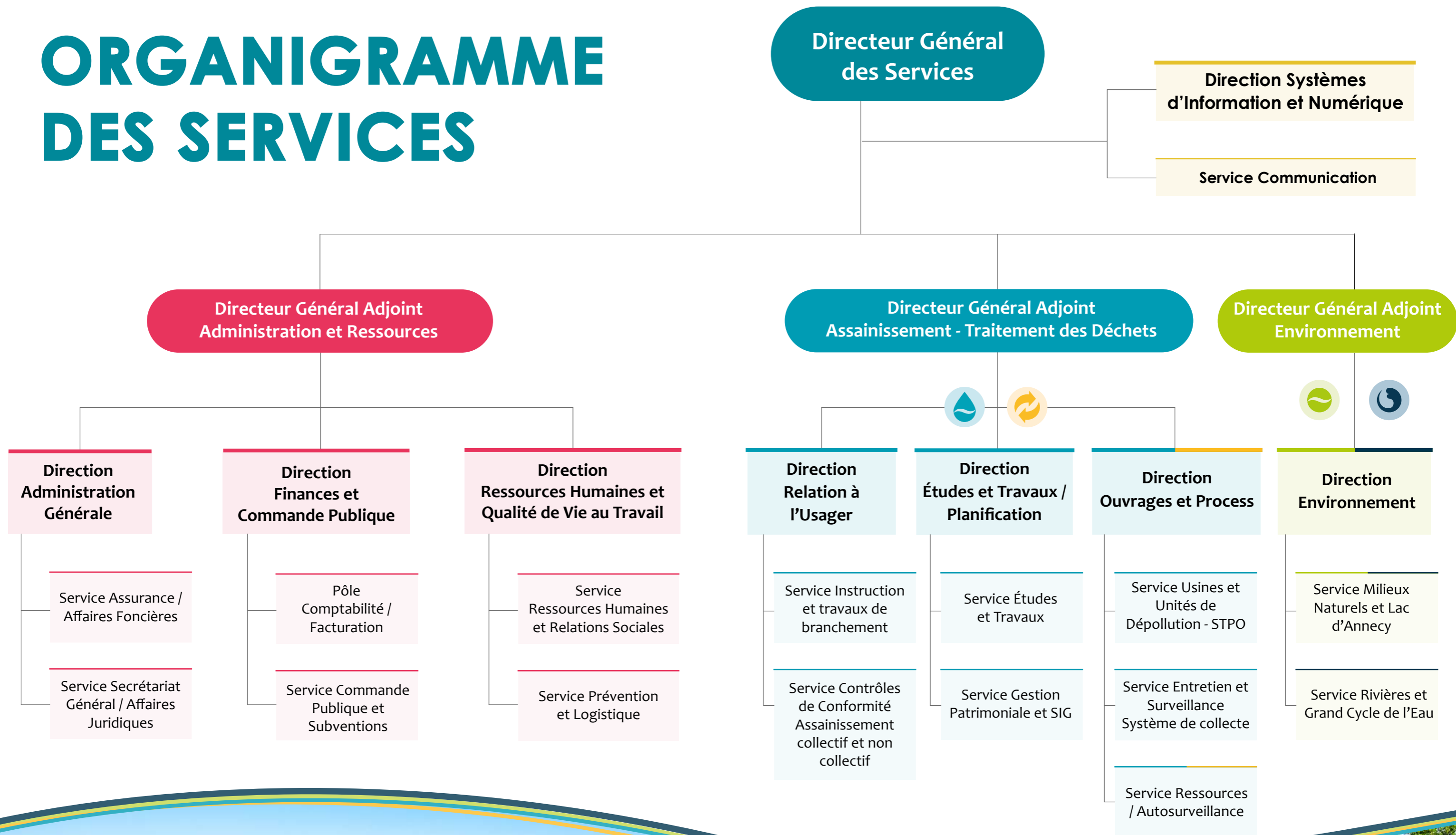
Un territoire d'action de plus de 927 km² entre lac et montagnes

- Communauté d'agglomération Grand Annecy
- Communauté de communes des Sources du lac d'Annecy
- Communauté de communes des Vallées de Thônes
- Communauté de communes du Pays de Cruseilles
- Communauté de communes Fier et Usse
- Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie
- Communauté de communes Usse et Rhône



- Limite du bassin versant Fier & Lac d'Annecy
- Rivières
- Principales villes
- Lac d'Annecy

ORGANIGRAMME DES SERVICES



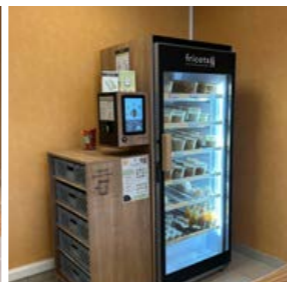
L'ANNÉE EN IMAGES

Janvier | Février

SINERGIE : L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DU TRAITEMENT DES MÂCHEFERS SE POURSUIT !

Afin d'améliorer le bilan environnemental, en limitant les transports sur route, le traitement des mâchefers a été repris sur le site de SINERGIE en 2023. Cependant, pour bénéficier d'une meilleure valorisation de ces résidus, des travaux sur le site ont été engagés afin de mettre en place des abris de stockage.

En 2024, une première phase de travaux a été menée permettant la construction de la base de la plateforme, elle-même construite avec la valorisation des mâchefers issus de SINERGIE. Les travaux se poursuivent en 2025 afin de finaliser leur implantation.



UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DE SES AGENTS

La pause déjeuner prend une nouvelle dimension pour les agents du SILA avec l'arrivée de la vitrine connectée proposant différents plats. Accessible directement au réfectoire du site de Cran Gevrier, elle propose des plats artisanaux en bocaux, cuisinés avec des produits frais et locaux. Une offre pratique et de qualité qui s'inscrit dans une politique globale de qualité de vie au travail. Entre le réfectoire, les ateliers bien-être, la salle de repos, la salle de lecture ou encore la salle de sport, la collectivité développe des espaces et actions sur le temps de la pause méridienne pour le bien-être de ses agents.

Mars | Avril

DES MESURES EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPONSABLE

Dans le cadre d'un nouveau marché de location, la flotte de véhicules du SILA a été renouvelée avec environ 60 % des véhicules en électrique. Cette mesure s'ajoute aux différentes actions en faveur des mobilités douces déjà mises en place par le SILA. L'objectif est notamment de faciliter les déplacements professionnels, avec la mise à disposition de deux vélos électriques ou encore la mise à disposition d'une carte de bus afin de permettre l'usage des transports en commun sur le territoire du Grand Annecy. Ces actions sont en lien direct avec le Plan de Mobilité ayant pour objectif d'optimiser les déplacements, notamment en développant les modes de transport doux.



DE NOMBREUSES INAUGURATIONS SUR LE TERRITOIRE AVEC...

LA FINALISATION DES UDEP DE SAINT-FÉLIX ET DE CUSY

Dans une démarche engagée en faveur du développement durable et de la transition écologique, le SILA a entrepris d'importants travaux d'extension et d'amélioration des Unités de Dépollution (UDEP) à Cusy et à Saint-Félix. Le traitement des eaux usées est ainsi modernisé, respectueux des milieux naturels et adapté aux évolutions de ces territoires. Les deux UDEP ont été inaugurées début avril.

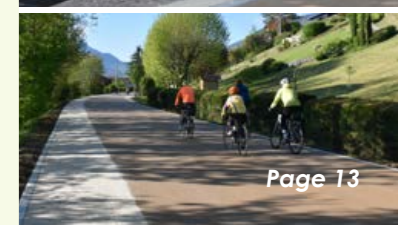


LA PREMIÈRE TRANCHE DES TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT DE LA VOIE VERTE DU LAC D'ANNECY

L'inauguration de la première tranche des travaux d'élargissement de la Voie Verte du Lac d'Annecy en rive Ouest sur la commune de Sevrier s'est tenue mi-avril.

Après de nombreux mois de mobilisation des agents, élus et partenaires du SILA, et un peu plus de 4 mois de travaux, cet élargissement permet de renforcer la sécurité et la cohabitation entre les différents usagers afin de répondre aux attentes touristiques et de mobilité douce autour du lac.

* Avec le soutien financier du Conseil Départemental de la Haute-Savoie





Mai | Juin

LES INAUGURATIONS SE POURSUIVENT AVEC LA NOUVELLE GESTION DES EAUX PLUVIALES AU SILA

Le SILA a inauguré le dispositif de déconnexion et d'infiltration des eaux pluviales sur son siège social à Cran Gevrier. Ce projet, à la fois technique, écologique et pédagogique, s'inscrit dans une démarche exemplaire visant à réduire les rejets d'eaux pluviales résultant du ruissellement des surfaces imperméabilisées vers les milieux naturels.



LE SPANC AGIT JUSQU'AUX CIMES POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les montagnes sont le berceau des sources qui alimentent nos lacs et cours d'eau et qui nous approvisionnent en eau. Nous devons veiller, dès ses débuts en petits ruisseaux puis en torrents, à ne pas la polluer. En juillet 2024, le SILA a été sollicité par L'Association Foncière Pastorale (AFP) de la Tournette pour un projet de rénovation de deux chalets d'alpage, situés sur la commune de Talloires Montmin, afin d'y reprendre les activités pastorales associées : le pâturage estival d'ovins et de caprins dans le secteur des chalets de la « Froulaz » et des « Nantets », la production fromagère et le logement des alpagistes. Le projet d'assainissement a été validé et contrôlé sur le terrain début juin.



Juillet | Août

PREMIÈRE ÉTAPE FINALISÉE SUR LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES DIGESTEURS DE SILOÉ

Dans le but d'une démarche de progrès continu, le SILA porte une attention particulière au maintien de la qualité et au développement de ses infrastructures. Des travaux de vidange des digesteurs de SILOÉ ont été lancés en début d'année afin de s'assurer de l'intégrité de ces ouvrages. Les opérations de curage et de diagnostic du premier digesteur ont été finalisées durant l'été et l'ouvrage a été remis en service courant 2025. Les travaux se poursuivront sur le 2^{ème} digesteur en 2026.



CLAP DE FIN POUR LES TRAVAUX DE LA RIVIÈRE DU NOM, À THÔNES

De 2022 à 2025, un chantier d'ampleur porté par le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau a été mené pour recalibrer et restaurer ce cours d'eau. La ville de Thônes est soumise à plusieurs risques majeurs, dont les inondations. La rivière du Nom, en particulier, présente un risque non négligeable de débordement, avec potentiellement des dommages. Des travaux étaient donc nécessaires pour augmenter la capacité hydraulique du cours d'eau afin qu'une crue importante puisse transiter sans inonder le centre-ville.

Des techniques innovantes ont été utilisées au cours des nombreuses étapes de réalisation, pour des aménagements écoresponsables et esthétiquement intégrés dans l'espace, qui feront l'objet d'un suivi environnemental à l'avenir.





Septembre | Octobre



OPÉRATION DE NETTOYAGE DU COLLECTEUR RIVE GAUCHE

Dans le cadre de l'entretien des réseaux d'eaux usées, une opération de nettoyage a eu lieu sur le collecteur Rive Gauche situé avant l'arrivée des eaux usées sur l'usine SILOÉ. Elle a été réalisée sur deux jours consécutifs en mobilisant 21 agents le premier jour, puis 17 agents le second jour. Le nettoyage de ce collecteur a lieu tous les deux ans afin de minimiser les risques et de garantir le bon écoulement des eaux usées jusqu'à l'usine SILOÉ. Elle nécessite de descendre dans l'ouvrage à plusieurs mètres de profondeur sur 800 mètres environ.

Cette année, un audit sécurité a eu lieu avec un organisme externe, suivi par le pôle Prévention du SILA, pour analyser les risques de l'intervention.



Novembre | Décembre

UN PROCÉDÉ BIOLOGIQUE NOVATEUR, POUR UN TRAITEMENT DES EAUX USÉES PLUS POUSSÉ ET DURABLE

Engagé dans une politique en faveur de l'innovation et la protection de l'environnement, le SILA a franchi une nouvelle étape dans la modernisation de ses installations de traitement des eaux usées. Courant 2024, des travaux de construction d'un traitement biologique novateur sur l'Usine de Dépollution SILOÉ ont été entrepris et achevés fin 2025, afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre liées au traitement des boues. Le SILA est l'un des premiers exploitants en régie publique de ce processus Anammox en France.



PREMIÈRE PARTICIPATION DU SILA AU FORUM DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE HAUTE-SAVOIE

Afin d'échanger sur nos missions de gestion et de protection des milieux aquatiques, le SILA a participé pour la première fois au Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie en partageant un stand commun avec les 4 autres syndicats qui gèrent les bassins versants de la Haute-Savoie : le Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC), le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), le Syr'Usses et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC).

De nombreux ateliers de travail, tables rondes et conférences ouvertes aux élus ainsi qu'aux cadres et agents de la fonction publique territoriale ont ponctué cette journée.




MISSION SOLIDARITÉ ACCOMPLIE !

En cette fin d'année, les agents du SILA se sont mobilisés pour offrir une seconde vie à de vieux jouets !

Grâce à leur mobilisation et leur générosité, de nombreux jouets ont été récoltés et remis au Secours populaire Français de Pringy. Un beau geste pour permettre aux enfants de territoire d'avoir un peu de magie pendant les fêtes !





Pascale Abadie
Directeur Général Adjoint
Administration et Ressources



Après deux révisions statutaires, la réécriture des règlements Assainissement et un audit organisationnel et fonctionnel, l'année 2025 s'annonçait potentiellement comme une année moins dense. C'était sans connaître la capacité du SILA à se dynamiser et aller de l'avant en toutes circonstances !

2025 a permis d'asseoir les décisions politiques actées les années précédentes ainsi que les orientations issues des conclusions de l'audit organisationnel et fonctionnel en déclinant les outils en découlant.

Les trois directions regroupées au sein de la Direction Générale Administration et Ressources ont été largement sollicitées en leur qualité de services support et l'engagement sans faille des agents a permis d'atteindre les objectifs malgré les postes vacants et le turn-over ayant nécessité de former les collaborateurs nouvellement recrutés.

La **Direction Ressources Humaines et Vie au Travail** a été fortement mobilisée dans la mise en œuvre de l'organisation souhaitée à l'issue de l'audit, pour pourvoir les 12 postes créés et les postes antérieurement vacants, ainsi que les réaménagements de locaux rendus nécessaires. Le SILA est aujourd'hui en mesure de faire face aux défis à venir. Les efforts déployés pour développer l'attractivité de la structure portent leurs fruits et les recrutements ont été facilités, permettant ainsi le renfort tant attendu des équipes. L'année 2025 a vu l'aboutissement de la mise en œuvre de la politique indemnitaire souhaitée par les élus, avec la création du 3^e volet, participant ainsi à l'amélioration du pouvoir d'achat des agents. En lien avec la Direction des Systèmes d'information et du Numérique, une seconde phase d'expérimentation du télétravail a été initiée en fin d'année. Le parc automobile a été renouvelé en intégrant une proportion non négligeable de véhicules électriques et les démarches inscrites au titre du plan de sobriété énergétique se sont poursuivies.

Parmi ses principales actions au cours de l'année, la **Direction Administration Générale** a vu l'aboutissement du projet d'acquisition du foncier nécessaire à l'extension de SILOÉ, après de nombreuses années de procédure ; elle s'est également impliquée avec succès pour garantir les dommages aux biens sur la partie risques industriels à des conditions acceptables malgré le contexte assurantiel français.

S'agissant de la compétence Traitement des Déchets, la finalisation d'un protocole d'accord a permis d'atteindre les objectifs politiques du mandat visant au transfert de la compétence Traitement des Déchets par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

Comme en 2024, la Direction est intervenue en transversalité en amont des travaux de la tranche 2 des travaux d'élargissement de la Voie Verte en recensant et en traitant les problématiques foncières du dossier, en lien avec les communes et les usagers, dans le respect du calendrier initial.

La **Direction Finances Commande Publique** a transcrit la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau intervenue en proposant aux services facturiers une nouvelle rédaction des conventions relatives à la facturation, à l'encaissement et au reversement des redevances assainissement ; parallèlement, l'élaboration de plans pluriannuels s'est poursuivie sur l'ensemble des budgets, en lien avec les directions concernées, pour permettre d'assurer une meilleure lisibilité aux élus du SILA sur les impacts budgétaires et financiers susceptibles d'orienter les décisions.

Les réflexions se poursuivent sur les actions à mener pour améliorer, optimiser les processus, et prennent en compte l'évolution des technologies et des outils disponibles.

Les projets arrêtés par les élus sont ambitieux, variés, en constante évolution, et impactent les services transversaux, ce qui fait du SILA une structure dynamique et particulièrement motivante pour ses collaborateurs.

Merci à tous pour votre implication tout au long de cette année sur l'ensemble des thématiques.



ADMINISTRATION DU SILA

Le SILA, fort de son expertise dans les domaines techniques tels que l'assainissement, la préservation du lac d'Annecy, la valorisation et le traitement des déchets ou le grand cycle de l'eau, est structuré par un ensemble d'agents administratifs qui assurent les missions supports essentielles à son bon fonctionnement.

Missions structurantes

Le rôle de la Direction Administration Générale est de permettre à l'ensemble des services de fonctionner en assurant la déclinaison des projets sur le plan administratif et juridique.

L'objectif est d'organiser et d'optimiser les processus afin de fluidifier le fonctionnement. Cette Direction est par ailleurs l'un des interlocuteurs privilégiés des usagers et des élus dans le cadre de l'organisation du SILA.



Objectifs stratégiques

Les agents travaillant au sein de la Direction Administration Générale prennent part à l'appui, au conseil et à la formalisation des décisions des élus sur leur prise de décision. Ils apportent des solutions juridiques aux situations complexes. Ils établissent une stratégie afin de minimiser les risques de contentieux et participent à leur résolution. Ils gèrent le patrimoine et défendent les intérêts du SILA. Ils assurent la sécurisation des actes et des actions du SILA. Ils sont les premiers interlocuteurs avec les usagers dans le cadre de leurs diverses demandes.

Organisation de la direction

La Direction Administration Générale est composée de deux services support.

Le service Secrétariat Général et Affaires Juridiques est composé d'un responsable de service, d'un juriste et d'un pôle Accueil et Secrétariat des services avec un chargé d'équipe et 3 agents.

Le service Assurances et Affaires Foncières est composé d'un responsable de service et d'un gestionnaire foncier et assurances.



FOCUS SUR...

De nouveaux contrats pour assurer les ouvrages du SILA

Afin de garantir la protection de ses ouvrages, le SILA a engagé une étude avec un courtier pour l'assurance des biens liés aux risques industriels, comme les unités et usines de dépollution des eaux usées et la méthanisation. Dans un contexte de marché de l'assurance plus exigeant pour assurer ces ouvrages, la solution retenue a consisté à souscrire des assurances distinctes pour les ouvrages d'assainissement d'un côté (UDEP, stations de pompage et dégrilleurs réseaux), et pour l'unité de méthanisation de l'autre.

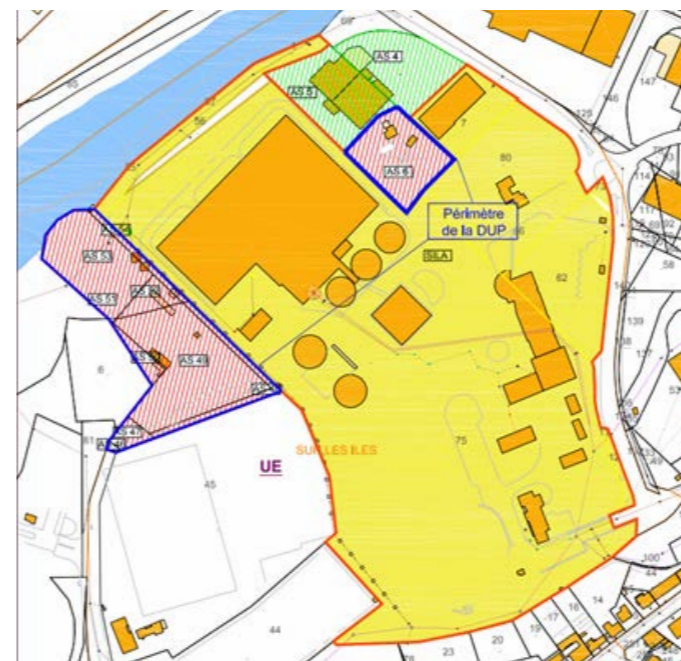
Cette démarche a permis d'aboutir à de nouvelles modalités d'assurances avec la signature de nouveaux contrats couvrant l'ensemble des ouvrages du SILA.

Ces démarches ont nécessité la mobilisation de plusieurs agents du service Assurances, de la Direction Administration Générale, de la Direction Générale et des élus.

Nouvelle étape pour l'agrandissement de l'usine SILOÉ

Afin de répondre aux évolutions démographiques, réglementaires et environnementales du territoire, le SILA a pour projet d'agrandir la station de traitement des eaux usées SILOÉ.

Suite à la procédure d'expropriation lancée en 2022 pour obtenir l'acquisition des parcelles nécessaires, appartenant à l'entreprise Annecy Béton Carrières, à côté de l'usine, le SILA a obtenu un arrêté de cessibilité des parcelles listant les terrains concernés, de la part du Préfet de la Haute-Savoie, et une ordonnance d'expropriation du Tribunal judiciaire d'Annecy, qui permet d'acter le transfert des parcelles au SILA. A l'issue des négociations menées, l'acte de vente a été signé le 23 octobre 2025 et les parcelles seront libérées en début d'année 2026.



Le service Assurances - Affaires foncières est un maillon essentiel à la bonne réalisation des missions techniques du SILA, pour assurer notamment la pérennité des projets et leur conformité à la réglementation.

Missions structurantes

- Gérer les servitudes de canalisations d'eaux usées (nouvelles et régularisations).
- Gérer les actes fonciers (servitudes, locations, acquisitions, cessions, restitutions et occupations) et procédures foncières (servitude d'utilité publique, déclaration d'utilité publique en vue d'une expropriation, déclaration d'intérêt général, autorisation d'occupation temporaire),
- Gérer les aspects fonciers du projet d'élargissement de la Voie Verte,
- Rédiger les conventions et contrats divers,
- Gérer les contrats d'assurance du SILA et suivre les sinistres,
- Gérer les précontentieux et contentieux dans le domaine des affaires foncières et des assurances,
- Apporter conseil et assistance en matière foncière et d'assurances

QUELQUES CHIFFRES EN 2025



50

Sinistres

(dont 24 sinistres automobiles)



217

Conventions/baux

(dont 57 sur la Voie Verte)



2

Expropriations



3

Enquêtes publiques



228

Actes de servitudes de canalisations d'eaux usées

FOCUS SUR...

RD 1508 à Epagny : le projet de dévoiement des canalisations d'eaux usées en bonne voie !

Dans le cadre du projet de doublement des voies de la Route Départementale (RD) 1508 (secteur Centre Commercial) à Epagny, le SILA doit procéder au dévoiement des canalisations d'eaux usées présentes sur le secteur et mener une procédure d'enquête publique préalable à la constitution des servitudes nécessaires.

Suite au dépôt du dossier auprès de la Préfecture, l'enquête publique s'est déroulée du 30 octobre au 18 novembre 2025. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable qui a permis au SILA de solliciter la Préfecture pour obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation des travaux de dévoiement des canalisations d'eaux usées, prévus en avril 2026.



Les aspects fonciers des travaux d'élargissement de la Voie Verte se poursuivent !

Dans le cadre des travaux d'élargissement de la Voie Verte du lac d'Annecy en rive Ouest, la Direction Administration Générale a été mobilisée pour la poursuite et l'achèvement des aspects fonciers de la tranche 1 des travaux achevés en avril, ainsi que l'engagement des aspects fonciers préalablement aux travaux de la tranche 2, débutant en novembre.

Différentes étapes clés ont été réalisées telles que :

- ✓ Les bornages des parcelles riveraines de la Voie Verte
- ✓ La détermination des empiètements sur l'emprise foncière du SILA
- ✓ La résiliation des conventions d'occupation avec les riverains
- ✓ La remise en limite de propriété et le suivi
- ✓ Les réponses aux différentes réclamations des riverains
- ✓ La passation éventuelle de conventions d'occupation pour les cas d'empiètement non impactant pour la réalisation des travaux

Restaurer le Nant de Montmin passe aussi par des aspects fonciers

Le projet de restauration hydromorphologique du Nant de Montmin vise à améliorer le fonctionnement naturel du cours d'eau et à renforcer la prévention des risques d'inondation. Après une phase d'animation foncière menée par la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, qui n'a pas permis de conclure toutes les acquisitions nécessaires, le SILA a engagé une procédure de déclaration d'utilité publique.

L'ouverture d'une enquête préalable, sollicitée auprès de la Préfecture, constitue donc une étape clé pour permettre la réalisation de ces travaux. Cette démarche a pour objectif de permettre l'acquisition des terrains indispensables à la réalisation des travaux sur les communes de Doussard et Faverges-Seythenex.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les missions du Grand Cycle de l'Eau, transférées au SILA depuis 2022.





Le Service Secrétariat - Affaires Juridiques s'assure que l'information soit transmise aux bonnes personnes et au bon moment. Il veille à ce que les demandes des usagers soient prises en compte dans les meilleurs délais et dans l'application du processus décisionnel du SILA. Il enregistre et diffuse le courrier arrivé, en transversalité avec les différents services. C'est un service support qui fait le lien entre les différentes directions et avec les élus. C'est également un soutien aux services dans l'intégration des nouvelles procédures. Il fluidifie et optimise l'exercice des tâches en étant force de proposition. Le service constitue également un maillon essentiel à la bonne réalisation des missions du SILA afin de respecter la réglementation en vigueur.

Missions structurantes

Assemblées :

Les agents veillent au bon fonctionnement des instances délibératives (Bureau et Comité) et des Commissions, par la réalisation de différentes missions telles que :

- L'envoi des convocations et la rédaction des délibérations et procès-verbaux des instances, puis de leur diffusion.
- La rédaction des décisions du Président sur la base des éléments transmis par les services.
- La transmission, par voie électronique, au contrôle de légalité des actes liés aux décisions du Président, Bureau et Comité, ainsi que les marchés publics et les arrêtés / contrats du personnel et autres actes réglementaires.
- La gestion administrative des contrats et des conventions.
- L'accompagnement des élus pour leurs demandes liées à l'organisation des instances et Commissions.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025



288

Délibérations et décisions prises

15

Séances de
Bureau et Comités

11

Séances de réunions
Vice-Présidents

31

Séances Commissions (toutes confondues)
et groupes de travail

FOCUS SUR...

Le Pôle Assemblées mobilisé pour la préparation du prochain mandat

A l'approche des élections municipales de 2026, le service Secrétariat - Affaires Juridiques s'est pleinement mobilisé depuis l'automne pour organiser les différentes étapes des élections. Cette préparation comprend la planification des opérations administratives, la coordination avec les services concernés et la mise à jour des procédures internes, afin de garantir le bon déroulement du scrutin.



Missions structurantes

Secrétariat :

Les agents du Pôle Secrétariat assurent :

- L'accueil physique et téléphonique des usagers et des entreprises.
- La gestion des stocks de fournitures administratives.
- Le traitement des courriers divers de l'ensemble des services du SILA.
- Le soutien dans la réalisation et la mise en forme des travaux de bureautique et divers documents.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025



11 797

Courriers arrivés

7 146

Courriers au départ

Ne prend pas en compte les
réponses faites par les services

QUELQUES CHIFFRES EN 2025



8

Nouveaux contentieux

30

Contentieux en cours

Affaires Juridiques :

Les agents du Pôle Affaires Juridiques assurent :

- Veille juridique mensuelle
- Analyses et notes juridiques suite aux sollicitations des services
- Gestion des précontentieux et contentieux et notamment la rédaction de mémoire en défense
- Alerte sur les risques juridiques
- Etude et réponse aux questionnements juridiques liées à l'exercice des compétences du SILA

FOCUS SUR...

Une organisation repensée au service de l'efficacité

Dans le cadre de la mise en place de ce nouveau service suite à la réorganisation interne du SILA, plusieurs évolutions ont permis d'optimiser les processus internes et d'améliorer l'efficacité opérationnelle. L'accueil a été doté de nouveaux écrans spécifiquement dédiés à la gestion du standard téléphonique, facilitant ainsi le traitement des appels et la réactivité des équipes. Par ailleurs, l'acquisition d'une machine à affranchir plus performante a permis de fluidifier le traitement du courrier sortant. L'organisation du relevé des cases de courriers des différents pôles ou services a également été repensée, avec la mise en place de créneaux dédiés et une meilleure structuration de la circulation des documents entre les bâtiments. Ces ajustements contribuent à renforcer la qualité de service et à optimiser les conditions de travail des agents.



La Direction Ressources Humaines et Vie au Travail (DRHVT) est une direction support, au service des agents de la collectivité. Elle met en œuvre les orientations politiques en matière de Ressources Humaines, de prévention, de logistique et de conditions de vie au travail. Elle exerce ses activités de manière à accompagner et soutenir la stratégie et la performance.

Elle établit les documents de référence permettant d'appliquer les politiques et la stratégie Ressources Humaines et Vie au Travail (RHVT), notamment : le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), les Lignes Directrices de Gestion (LDG), le protocole « temps de travail », le plan d'investissement pluriannuel (logistique), le plan de formation, le rapport annuel de prévention des risques et divers règlements et chartes (équilibre des temps de vie, formation, astreintes, canicule, addictions, plan d'égalité Hommes-Femmes).

Missions structurantes

Une partie des agents travaillant au sein de la DRHVT est en charge de la gestion administrative du personnel en matière de carrière, de paie et temps de travail, et également de la prévision et l'anticipation des besoins en Ressources Humaines (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)). Ils assurent les recrutements et l'intégration des collaborateurs (accueil, culture de la collectivité...), ainsi que la formation professionnelle et le développement des compétences des collaborateurs. Ils sont garants de l'application des obligations légales en matière de conditions de travail et de prévention ainsi que de la concertation et du maintien d'un dialogue social de qualité, notamment à travers le Comité Social Territorial (CST).

Une autre partie des agents de la Direction gère l'entretien et la maintenance du patrimoine et bâtiments du SILA, ainsi que des activités relatives à la prévention des risques professionnels et à la logistique, pour maintenir et garantir un cadre de travail adapté, sécurisé et agréable.

Organisation de la direction

La Direction Ressources Humaines et Vie au Travail se décline en deux services, les Ressources Humaines et la Prévention/Logistique, qui emploient 15 collaborateurs (1 directeur, 7 agents RH et 7 agents Prévention/Logistique).



Objectifs stratégiques

- Promouvoir les métiers du SILA pour faciliter les procédures de recrutement.
- Favoriser l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers.
- Diversifier les profils et valoriser les parcours professionnels.
- Fidéliser les collaborateurs.
- Améliorer les conditions et la Qualité de Vie au Travail.
- Veiller au respect de l'égalité professionnelle notamment entre les hommes et les femmes.
- Maintenir et garantir un environnement de travail adapté, sécurisé et performant.

SERVICE RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS SOCIALES

Le service Ressources Humaines et Relations Sociales veille à ce que l'organisation dispose d'un personnel compétent nécessaire à son bon fonctionnement au service rendu aux usagers. De plus, dans une démarche de développement de la Qualité de Vie au Travail, il met en œuvre différentes actions pour le bien-être professionnel des agents et l'épanouissement de chacun.

FOCUS SUR...

Le SILA renforce son attractivité pour attirer de nouveaux talents

Dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion (LDG) élaborées et votées en 2021, les actions à mettre en œuvre ont été priorisées sur 6 ans, en prenant en compte les évolutions réglementaires et les ressources disponibles au sein du SILA. Ces LDG constituent notamment un levier structurant pour encadrer les différents recrutements. L'année 2025 a été marquée par de nombreux recrutements en lien avec la pérennisation d'un poste au sein du service Ressources Humaines et le travail mené pour une meilleure attractivité de la collectivité.

Les efforts consentis par les élus dernièrement, octroyant des ressources supplémentaires, ont permis de pourvoir une grande partie de postes vacants dont ceux créés dans le cadre de la nouvelle organisation, d'améliorer l'attractivité, de dynamiser nos offres et d'approfondir le sourcing (processus de recherche et d'identification de profils précis de candidats répondant à une liste de critères définis).

Le SILA retrouve aujourd'hui une stabilité dans le nombre d'offres d'emploi et de procédures de recrutement, avec un contexte davantage favorable pour attirer de nouveaux collaborateurs.

Le recrutement

En 2025, ce sont 42 procédures de recrutement lancées contre 49 en 2024. Les candidatures reçues ont été légèrement moins nombreuses qu'en 2024 (2783 contre 2915). Cette évolution s'explique principalement par le contexte actuel et par la typologie des postes ouverts au recrutement.

2 783	Candidatures spontanées et en réponses aux offres d'emploi
44	Candidatures en alternance
77	Candidatures pour la réalisation d'un stage

QUELQUES CHIFFRES EN 2025



679

Arrêtés rédigés sur l'année



320 185 €

Budget de formation



2 252

Bulletins de paie traités



56 800 €*

Prime de vie chère



Hausse

Du montant alloué et du nombre d'agents bénéficiant du forfait Mobilité Durable

49 300 €*

Prime d'engagement et d'ancienneté

54 600 €*

Prime expérience professionnelle

*Montants bruts

Les effectifs du SILA

Au 31 décembre 2025, le SILA comptait 2 apprentis, 33 contractuels et 137 stagiaires et titulaires de la fonction publique territoriale, soit 172 employés.

Concernant la répartition homme/femme, le SILA comptait 57 femmes et 115 hommes.



La Qualité de Vie au Travail

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) est une démarche globale au cœur du fonctionnement du SILA, pour que chaque agent s'épanouisse et puisse exercer son activité dans un environnement de travail agréable et adapté à au bon exercice de ses fonctions. Elle comprend l'ensemble des actions liées à l'amélioration des conditions de travail telles que : l'accueil des nouveaux agents, l'étude des postes de travail, l'évolution de pratiques ou encore la formation professionnelle. La QVCT regroupe également des sujets comme les relations professionnelles et la reconnaissance, l'organisation du temps de travail ou des dispositions permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Afin de structurer et développer une politique de Qualité de Vie et des Conditions de Travail ambitieuse, le SILA a ainsi déployé bon nombre d'actions, telles que la mise en place de tables de pique-nique sur le site de Cran Gevrier, l'expérimentation du télétravail, un terrain de pétanque et des aménagements dans certains bureaux afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

Les échauffements musculaires :

Chaque matin, les agents ayant une activité physique dans le cadre de leur travail, réalisent des étirements et un éveil musculaire. Cette démarche, initiée en 2015, a permis de réduire sensiblement l'usure professionnelle et le nombre d'accidents de travail liés à l'activité physique.

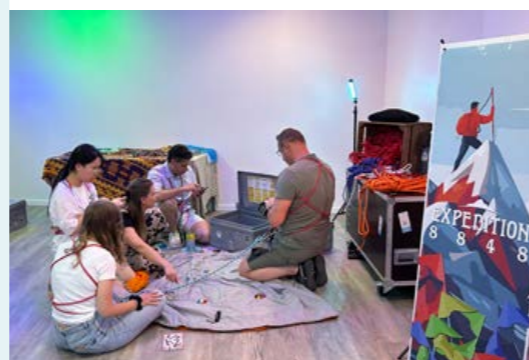
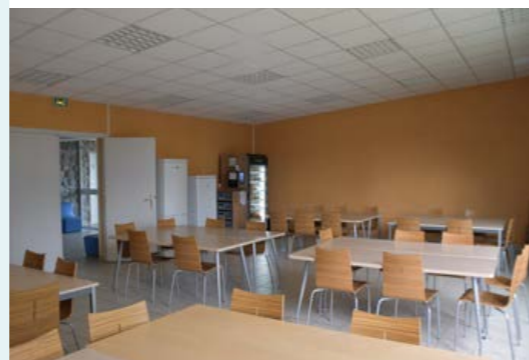
La journée de cohésion « Être Bien Ensemble » :

Chaque année est organisée une journée de bien-être et de cohésion à destination des agents. Durant cet évènement, des activités sont animées par des professionnels autour du sport, de la qualité de vie, de la santé au travail, de l'esprit d'équipe, et avec d'incontournables bulles de détente : les massages.

De plus, lors de cette journée, un temps d'échange entre élus et agents est instauré. Les thèmes abordés lors de cette rencontre sont préalablement soumis par le personnel.

Les ateliers Ma Santé Activ' :

Le SILA organise, 5 fois par an, un atelier intitulé « Ma Santé Activ' », à destination de ses agents. Les thèmes abordés sont divers et variés : la santé au travail, l'alimentation, l'hygiène de vie ou encore la gestion de ses émotions.



Un plan de formation ambitieux et personnalisé

Dans le cadre de sa politique des Ressources Humaines, le SILA place la formation de son personnel au cœur de son fonctionnement. Il prévoit chaque année un plan de formation ambitieux et personnalisé afin de permettre aux agents d'être pleinement intégrés dans l'organisation, leurs fonctions, et au sein des équipes. Pour l'année 2025, le montant prévu en formation professionnelle, hygiène et sécurité était de 320 185 €.

Quelques exemples de formations réalisées sur l'année peuvent être évoqués, comme l'organisation et l'animation de réunions publiques, la conduite d'entretien professionnel, l'utilisation d'Excel ou encore des formations d'intégration dans la Fonction Publique. Des formations en interne, animées par des agents du SILA, ont également été menées sur les finances, la cybersécurité, la présentation de l'outil Géomap, les consignes générales de gestion des Plantes Exotiques Envahissantes, la gestion de mots de passe LockPass ou encore le contrôle d'étanchéité des conduites par tests à l'eau Haute Pression.

Enfin, des formations en hygiène et sécurité sont également menées telles que la formation Sauveteur Secouriste au Travail, Prévention des Risques liés à l'Activité Physique et Gestes et Postures, ou encore des formations plus techniques, concernant les habilitations électriques, ou pour exercer une tâche dans des ouvrages considérés comme espaces confinés. Cette dernière formation s'effectue sur l'ouvrage pédagogique situé sur le site de Cran Gevrier, la plateforme CATEC.

SERVICE PRÉVENTION ET LOGISTIQUE

2.2



Le service Prévention et Logistique a une fonction transversale, avec un impact sur l'ensemble des services du SILA. La politique de prévention des risques professionnels, définie par les élus et mise en œuvre par le service, permet de réduire les risques d'accidents de travail, et par voie de conséquence d'améliorer la Qualité de Vie et des Conditions de Travail sans impacter les coûts de fonctionnement. La logistique, quant à elle, a pour mission la gestion et l'entretien du patrimoine du SILA avec la mise en œuvre de travaux de maintenance préventive et corrective des installations, ainsi que la gestion des équipements de travail à destination des agents et des usagers.

PÔLE PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ

FOCUS SUR...

Sensibilisation et prévention : les actions se poursuivent



Le remplacement des Equipements de Protection Individuelle pour renforcer la protection des agents du SILA

Des modifications de dotation des EPI sont intervenues, notamment au niveau du remplacement de façon homogène des « bleus » de travail (pantalons et vestes) par des vêtements de travail multirisques (zone atmosphères explosives (ATEX), électrique, produits chimiques, ...), et haute visibilité, fournis et entretenus par un prestataire pour les agents du pôle UDEP Secteur Rural / Stations de pompage. Cette disposition, mise en œuvre au 1^{er} octobre 2025, et commune pour les agents du pôle, renforce la protection contre les risques industriels et de voirie.

La mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels est en cours de mise à jour pour l'ensemble des services et Directions du SILA. Ce document répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les agents et assure la traçabilité collective de ces expositions. Fin 2025, la mise à jour du document concernant le pôle Exploitation Réseaux a été réalisée. Les actualisations de ces documents se poursuivront sur l'année 2026.

Optimisation de la procédure « Incendie »

La procédure incendie du SILA sur le site de Cran-Gevrier a été entièrement révisée, avec une redéfinition des rôles (responsable d'évacuation et responsable opérationnel) et la formalisation du lien avec le Secours Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie, grâce à la création d'une Fiche Réflexe Opérationnelle, validée par ce dernier. Des travaux ont également été réalisés sur les installations, comme l'ajout de diffuseurs sonores, de déclencheurs, et la refonte complète du système d'alerte. Ce chantier conséquent, mené par le service Prévention, s'est accompagné d'actions de sensibilisation du personnel et d'exercices.



Les sensibilisations se poursuivent sur les thématiques de la santé et la sécurité au travail au bénéfice des agents du SILA, en maintenant 30 sessions de "Quart d'Heure Sécurité" délivrées comme en 2024 par le service Prévention/Logistique.

PÔLE LOGISTIQUE

FOCUS SUR...

Des mesures en faveur d'une mobilité plus responsable

Le SILA poursuit son engagement en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement, en mettant en œuvre des initiatives concrètes pour un avenir plus vert.

En 2025, le SILA a renouvelé son marché de fourniture et de livraison de carburants et de combustibles, avec l'intégration d'un biocarburant HVO (Hydrotreated Vegetable Oil) en remplacement du gazole traditionnel.

Le HVO est un carburant de synthèse, issu exclusivement de déchets organiques. Il s'agit d'une alternative renouvelable et durable au gazole fossile, répondant aux enjeux environnementaux et de transition énergétique.

Ce carburant s'avère compatible avec les moteurs diesel actuels, sans modification de la cuve de carburant et sur le parc de véhicules SILA. Il permet une réduction de l'empreinte carbone jusqu'à plus de 90%, avec un minimum garanti de 80% (certificats de durabilité fournis). Une énergie renouvelable issue de l'économie circulaire, fabriquée uniquement à partir de déchets qui constitue un produit biodégradable et non toxique, minimisant les risques en cas de fuite le cas échéant.

Le SILA a amorcé une démarche de décarbonation de sa flotte automobile, avec la location de véhicules électriques. Cette orientation vient accélérer cette démarche en limitant les effets environnementaux liés aux carburants fossiles.



Une réorganisation interne qui demande de la logistique

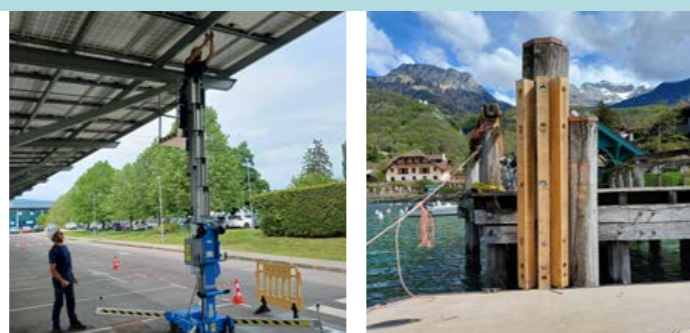
Suite à l'audit organisationnel et fonctionnel du début d'année, de nombreuses modifications ont dû être apportées, notamment avec l'aide du service Logistique.

Une nouvelle organisation spatiale des bureaux a été réalisée, nécessitant la gestion des déménagements, ainsi que le suivi de l'installation et de l'agencement des systèmes modulaires installés sur le siège du SILA.

Le bâtiment Michel Bar a été modernisé afin d'améliorer le confort et l'efficacité énergétique. Il comprend la mise en place de faux plafonds permettant une insonorisation, l'intégration discrète des réseaux techniques, l'agencement d'un local reprographie, ainsi que l'installation d'un éclairage LED performant. Cet aménagement optimise la qualité lumineuse, réduit la consommation énergétique et valorise les espaces intérieurs. Les moteurs des volets roulants devenus obsolètes ont été remplacés.

Un nouvel outil pour travailler en toute sécurité

Le SILA s'est doté d'une nacelle permettant de réaliser facilement, en interne, et en toute sécurité, des opérations de maintenance sur le site. Par exemple, différentes opérations peuvent être facilement réalisées par le service Logistique comme l'éclairage sur le parking du personnel, les Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité (issues de secours), la peinture, ou encore le débouchage des gouttières.



Renforcement des pieux des débarcadères du lac d'Annecy

Dans le cadre de l'entretien des débarcadères du lac d'Annecy, les agents du service Logistique ont été mobilisés afin de renforcer les pieux et de protéger les installations. L'objectif de ce renfort est d'éviter que les bateaux n'endommagent les structures au moment de l'accostage.

Cette opération s'est achevée fin octobre avec les débarcadères de Menthon-Saint-Bernard et Veyrier-du-Lac.

03

DIRECTION

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Essentielle à la gestion des finances du SILA, et support pour tous les services, la Direction est composée d'un service et d'un pôle.

Objectifs stratégiques

Un outil de solidarité au service du territoire et de l'environnement

La Direction Financière contribue à un service public de cohérence du développement territorial, dans un souci permanent de protection environnementale. Grâce à la solidarité financière et à l'homogénéité des décisions politiques, le SILA applique des tarifs uniques à l'ensemble du territoire et met en œuvre ses expertises avec une maîtrise rigoureuse et raisonnée des tarifs de redevances.

Missions structurantes

Le rôle de la Direction Financière est d'assurer la programmation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie budgétaire et financière du SILA.

Elle veille à la fiabilité et à la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget.



Santé financière du SILA au 1^{er} janvier 2026

Patrimoine global du SILA	Subventions d'équipement reçues en cours d'amortissement	Endettement global du SILA	Taux moyen de la dette	Dépenses d'équipement globales*	Charges réelles de fonctionnement globales*
565 M €	70 M €	124 M €	2,20 %	51,8 M €	56,9 M €

*inscrites au budget prévisionnel 2026

L'organisation budgétaire du SILA

Un budget principal

Il porte les frais de fonctionnement (personnel, charges d'administration générale), ainsi que les compétences suivantes :

- Le Grand Cycle de l'Eau, avec comme missions principales : les travaux en rivières de lutte contre les inondations, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux, la lutte contre les Plantes Exotiques Envahissantes...
- L'Aménagement et la Protection du lac d'Annecy, aux nombreuses actions comme : la restauration des roselières, la gestion de la Voie Verte dans son intégralité et les travaux engagés en rive Ouest, la gestion des équipements en lien avec les activités de loisirs sur le lac (slip way, cale sèche, débarcadères publics).

Ses ressources sont composées de financements extérieurs (subventions), d'emprunts et de participations d'équilibre de ses adhérents.

Deux budgets annexes

Traitement et Valorisation des déchets :

Il comprend les frais de gestion de l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) SINERGIE qui traite chaque année environ 90 000 tonnes d'ordures ménagères et assimilées.

Les prestations réalisées sont facturées selon les tonnages apportés. Les investissements sont essentiellement financés par emprunt.

L'organisation tarifaire du budget a été revue au 1^{er} janvier 2024, afin de n'avoir plus qu'un seul tarif de traitement sur le site de l'UVE SINERGIE, qui soit en lien avec le coût réel de l'incinération des déchets. En parallèle, une part fixe a été définie, pour financer les charges du budget hors fonctionnement normal de l'UVE, part fixe répartie sur les adhérents du SILA selon les tonnages totaux apportés par chacun.

La combustion des déchets au sein de l'UVE permet la production de chaleur, pour 4 800 équivalent-logements. L'électricité, partiellement autoconsommée, est revendue pour l'excédent au travers d'un contrat de rachat. L'UVE fonctionne à son niveau nominal, grâce à des apports extérieurs, ce qui permet l'optimisation des valorisations énergétiques (vente de chaleur et d'électricité).

Suite à la révision des statuts du SILA, le budget Traitement des déchets intègre désormais le traitement des collectes sélectives (tri des déchets : emballages, papiers, plastiques). Ces prestations sont refacturées à l'identique à chacun des EPCI adhérents concernés. Cette gestion a un impact important sur le budget (+ 4,5 millions d'euros) et sur le travail des agents.



Assainissement :

Il comprend les prestations d'assainissement collectif (usines de dépollution, collecteurs d'eaux usées et stations de pompage) et d'assainissement non collectif (missions de contrôle réglementaire et suivi de réhabilitations).

Différentes ressources financent ce budget : les redevances assainissement collectif et non collectif, la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), diverses subventions, les emprunts, l'autoconsommation de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques et la revente du biogaz produit dans l'unité de méthanisation de SILOÉ.

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie participe au financement des collecteurs à hauteur de 35%.



FOCUS SUR...

Des travaux d'investissement pour garantir des services durables et de qualité

Pour l'UVE SINERGIE, les travaux d'investissement concernent principalement l'amélioration de la gestion des mâchefers avec la création d'une extension de la plateforme et la mise à l'abri des mâchefers dans l'attente de leur valorisation en sous-couche de voirie. La zone de prétraitement des mâchefers a également fait l'objet de travaux de réhabilitation.

S'agissant des ouvrages d'assainissement, les travaux d'investissement sont de grande ampleur, et sont principalement axés sur les UDEP. En effet, après les travaux d'extension et de modernisation de l'UDEP de Saint-Sylvestre en 2021, ce sont celles de Saint-Félix et de Cusy qui sont en cours de finalisation pour une inauguration en avril.

Le foncier nécessaire à l'extension de l'UDEP SILOÉ a pu être acquis fin 2025, et la maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation des études du projet sera lancée en 2026. La maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'UDEP des Poiriers vient d'être lancée.

La gestion patrimoniale des installations (ouvrages et collecteurs) s'amplifie (passages de caméras, diagnostics, travaux), pour permettre de réhabiliter les ouvrages et en pérenniser l'utilisation.

Enfin, la gestion des eaux pluviales du siège du SILA, à Cran Gevrier, a fait l'objet de travaux d'envergure, afin d'en faciliter l'infiltration dans les sols. Le site est aménagé pour apporter un outil pédagogique complémentaire, qui lie les visites sur le petit cycle de l'eau de la station SILOÉ à la compétence Grand Cycle de l'Eau.



3.1 PÔLE COMPTABILITÉ-FACTURATION

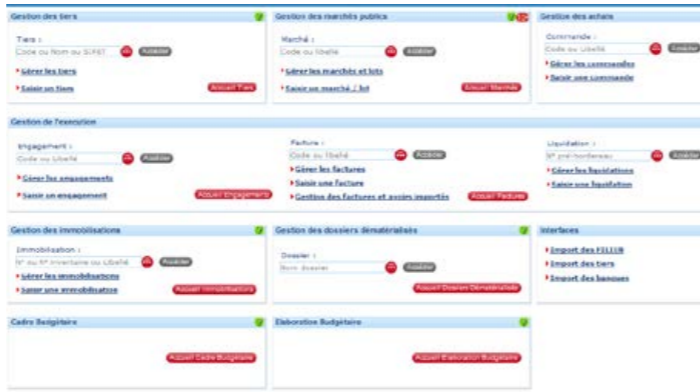
Le service Comptabilité-Facturation assure une gestion rigoureuse des finances du SILA en encaissant les recettes et en payant les dépenses. Les sept agents qui composent le pôle sont en charge de la comptabilité générale et budgétaire.

3.2 SERVICE COMMANDE PUBLIQUE - SUBVENTIONS

La commande publique gère l'ensemble des marchés conclus par le SILA à titre onéreux, pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques.

Le service Commande Publique - Subventions est composé de quatre agents : un responsable de service et trois agents chargés à la fois de la rédaction des pièces du marché, de l'exécution financière et du suivi des subventions.

- ### Missions structurantes
- Enregistrer les contrats et conventions.
 - Suivre le visa des factures, vérifier les imputations et assurer le mandatement.
 - Comptabiliser l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement.
 - Traiter les rôles multi-collectivités, en lien avec les services facturiers de l'eau.
 - Assurer la comptabilisation de l'ensemble des recettes.



Missions structurantes

Les marchés publics : de la rédaction à la clôture
 Le service Commande Publique - Subventions gère l'entièreté des marchés publics. Ils se déclinent en trois étapes clés : **la rédaction, la passation et l'exécution administrative et financière.**

La rédaction : À partir des cahiers des charges techniques particulières, des bordereaux des prix unitaires ou des détails quantitatifs estimatifs rédigés, et des fiches navettes complétées par les services, les agents du pôle rédigent (le règlement de la consultation, le cahier des clauses administratives particulières et l'acte d'engagement) et publient les marchés.

La partie **passation** est composée des étapes suivantes :



Pour l'**exécution administrative et financière**, les agents sont chargés de :

- 1 La gestion des actes de sous-traitance
- 2 La rédaction et l'envoi des avenants, des bons de commande, la vérification des factures visées, l'établissement des certificats de paiement, des ordres de service, des procès-verbaux de réception, des révisions, des décomptes généraux et définitifs, des garanties à première demande (cautionnement) et leurs mains levées.

Missions connexes :

- Conseils auprès des agents des différents services du SILA.
- Gestion administrative et financière des subventions sollicitées par les services, notamment, lors de la réalisation de travaux.
- Gestion des conventions et avenants pour hausses de coûts (énergies, matières premières), en lien avec la situation inflationniste, en soutien des entreprises mises en difficultés.

Outils

Des outils informatiques spécifiques sont utilisés pour les différentes étapes.

- Marco pour les rédactions
- AWS pour les publications, échanges et données essentielles
- Berger Levraut pour l'exécution financière

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

POUR LE SERVICE COMPTABILITÉ - FACTURATION

- 12 300 Mandats et titres par an
- 98 Contrats d'emprunt en cours
- 13 666 Immobilisations suivies à l'actif

POUR LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE - SUBVENTIONS

- 80 à 90 Marchés chaque année
- 4 500 Certificats de paiement établis
- 30 à 40 Dossiers de subvention déposés et suivis



Yovann Loir
Directeur Général Adjoint
Assainissement - Traitement des Déchets

La rédaction de cet édit pour la Direction Générale Adjointe Assainissement et Traitement des Déchets est complexe, tant les projets et l'ampleur des missions accomplies ont été nombreux. Il ne sera pas possible de les valoriser de façon exhaustive. Ils se sont déroulés dans un contexte de mise en place d'une nouvelle organisation. Celle-ci n'a pas été toujours facile pour l'ensemble des services et des agents, plus ou moins impactés, et a nécessité de la part de tous, compréhension, adaptation, et agilité.

Les missions de la **Direction Ouvrages et Process** permettent au SILA de disposer d'outils très performants. Ce travail quotidien, souvent peu visible, permet notamment aujourd'hui à tous les usagers du territoire raccordés à l'assainissement collectif, de bénéficier d'une redevance d'assainissement minorée grâce à l'application d'un coefficient pour très bonne performance de nos systèmes d'assainissement sur leur facture. L'objectif est atteint ! Les travaux sur l'Annamox et la vidange anticipée des digesteurs suivis en 2025 par les agents de la Direction permettent de sécuriser nos outils pour la suite.

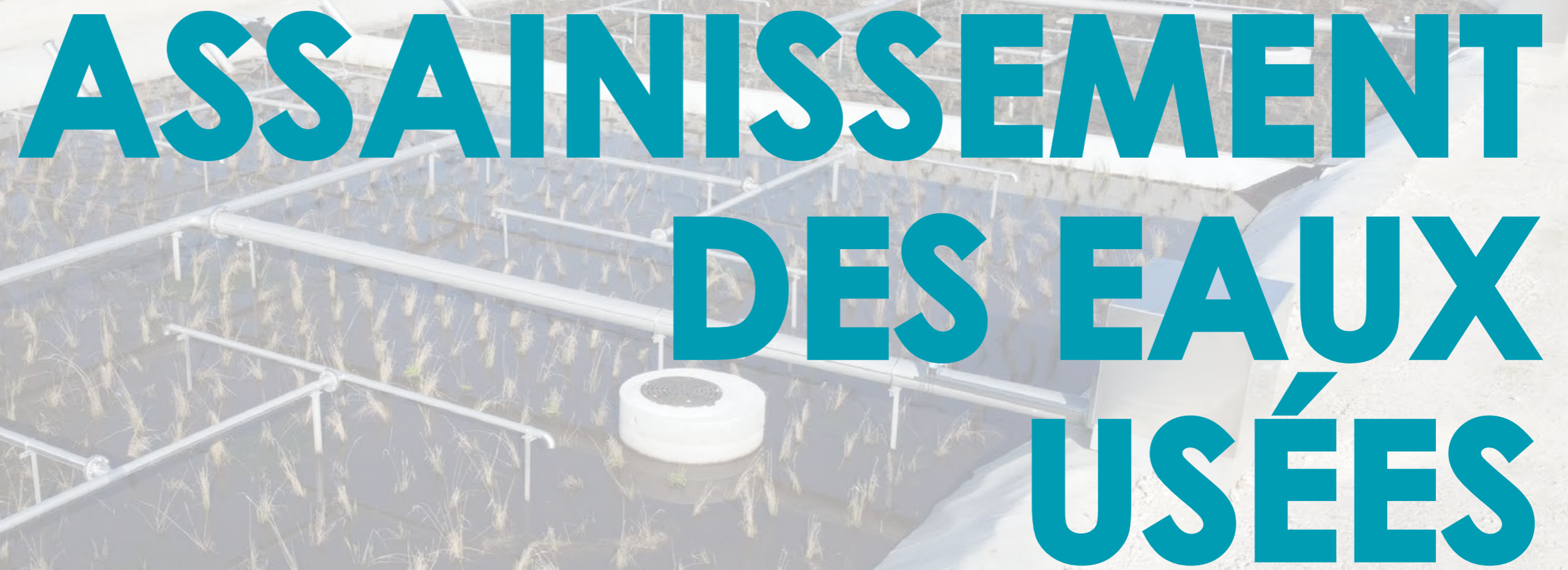
Concernant le Traitement des Déchets, les sujets n'ont pas manqué : la sécurisation des tonnages en entrée d'usine, la recherche d'exutoires pour les mâchefers, le suivi des travaux sur les prétraitements de l'usine et la préparation du futur contrat d'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique SINERGIE sont quelques exemples de missions suivies en 2025, illustrant les enjeux et défis relevés cette année. L'adhésion de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie à la compétence Traitement des Déchets fin 2025 sécurise l'avenir de l'usine.

Dossier par dossier, rendez-vous après rendez-vous, les services de la **Direction Relation à l'Usager** effectuent un travail minutieux pour rendre un service de qualité, équitable et efficace. Là encore, rarement de grandes inaugurations mais un rôle central qui participe de façon déterminante à l'image du SILA auprès des citoyens du territoire. Les objectifs de préservation des milieux naturels et d'équité, réaffirmés par les élus du SILA, et les outils mis en œuvre en ce sens, rendent ce travail parfois complexe. Les réclamations régulières nécessitent de la pédagogie de la part des équipes, l'intérêt général n'étant malheureusement pas la somme des intérêts particuliers. La qualité du travail rendu est reconnue et demeure une force du SILA !

Ce ne sont pas les inaugurations qui auront manqué non plus en cette année 2025, qui voit l'aboutissement de nombreux projets d'ampleur réalisés par la **Direction Études et Travaux Planification**. Citons par exemple la 1ère tranche de la Voie Verte, hautement emblématique du territoire, les stations de dépollution de Cusy et de Saint Félix, les dessertes et les réhabilitations des collecteurs – qui augmentent fortement – sans oublier les bornes électriques du site de Cran Gevrier, la gestion des eaux pluviales urbaines, la couverture des mâchefers de l'usine SINERGIE... Encore une fois impossible de tous les énumérer mais cela donne un bel aperçu du nombre, de la diversité des missions et des investissements suivis par cette Direction, sans oublier le service cartographie, outil indispensable. L'avenir est entre de bonnes mains !

Que de belles réussites collectives, menées par les équipes avec l'appui indispensable de l'ensemble des services support :

Merci à tous pour votre engagement !



ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES



TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

Historiquement, le SILA a pour mission de garantir un assainissement du bassin annécien protecteur de l'environnement et de la santé publique. Au fil des années, cette compétence s'est étendue à d'autres bassins de vie alentour. Pour mener à bien cette mission et assurer un service de qualité aux usagers, le SILA peut compter sur un panel d'infrastructures performantes et innovantes et des équipes compétentes.

Missions structurantes

Le service Entretien et Surveillance des Systèmes de Collecte intervient pour éviter les débordements (astreinte 24h/24), collecte les eaux usées, et assure les réparations ponctuelles sur les réseaux.

Le service Usines et Unités de Dépollution (UDEP) - STPO collecte, traite et dépollue les eaux usées de plus de 240 000 habitants répartis sur 48 communes du territoire. A l'année, ce sont plus de 17,6 millions de mètres cubes d'eaux usées qui ont été traités. Le service veille également au bon fonctionnement des stations de pompage.

Le service Ressources et Autosurveillance assure un suivi rigoureux de l'autosurveillance réglementaire* des usines du SILA et réalise différentes analyses au sein du laboratoire. Il travaille également en transversalité avec les services Études et Travaux ainsi qu'avec les services support afin de piloter des projets interservices et de s'adapter aux évolutions des normes réglementaires. C'est enfin au sein de ce service qu'est suivie la compétence traitement des déchets.

*Responsabilité des communes pour le respect de la réglementation en matière d'assainissement

QUELQUES CHIFFRES EN 2025



1 330 km
De collecteurs



104
Stations de pompage



12
Usines de dépollution



345
Tampons mis à niveau



7 957
Visites et entretiens des boîtes de branchements des usagers réalisés



8 387
Analyses réalisées sur les eaux résiduaires

Organisation de la direction

Le service Usines et Unités de Dépollution - STPO

Il emploie 31 agents et regroupe les pôles UDEP SILOÉ / Poiriers et UDEP Secteur Rural - STPO.

Le service Entretien et Surveillance des Systèmes de Collecte

27 agents travaillent au sein du service. Il rassemble les pôles Exploitation des réseaux, Surveillance des réseaux et le Service Inspection et de Contrôle des Réseaux d'Assainissement (SICRA).

Le service Ressources et Autosurveillance

Il emploie 9 agents et regroupe les pôles Laboratoire, Instrumentation & Relais sécurité, Ressources télégestion – modélisation. Le suivi du contrat d'exploitation de l'UVE SINERGIE et le reporting traitement des déchets est intégré à ce nouveau service.

L'UDEP SILOÉ ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

Depuis le 10 janvier 2017, l'UDEP SILOÉ produit du Biométhane.

Cette année, l'usine a injecté dans le réseau GRDF, 143 Nm³/h* de Biométhane, soit 13 517 Mwh PCS (Pouvoir Calorique Supérieur).

Cette production d'énergie verte a permis d'éviter le rejet de

447 tonnes de CO₂,
soit l'équivalent de 450 trajets Paris - New-York.

* Nm³/h : Mètre cube normal par heure

4.1 SERVICE USINES ET UNITÉS DE DÉPOLLUTION - STPO



Le service Usines et Unités de Dépollution (UDEP) - STPO du SILA est en charge de l'ensemble des ouvrages de traitement des eaux usées. Les agents exploitent et effectuent la maintenance préventive et curative des équipements afin de maintenir un service de qualité pour les usagers. Dans une perspective de réduction de son empreinte écologique et d'adaptation au changement climatique, le SILA a su faire preuve d'innovation et de volontarisme pour mettre en œuvre de nombreuses initiatives. Ainsi, les projets sont réfléchis pour s'intégrer systématiquement dans une démarche en faveur de la préservation de l'environnement et au service des usagers.

Site	Capacité (en EH)	Charge moyenne DBO* (en EH)	Semaine la plus chargée (en EH)
UDEP SILOÉ - Cran Gevrier	234 000	168 833	224 717
UDEP des Poiriers - Poisy	32 000	32 800	40 820
UDEP de Champs Froids - Val De Chaise	15 000	8 050	12 166
UDEP de Saint Sylvestre	9 000	4 667	6 880
UDEP de Saint Felix	4 300	2 517	3 883
UDEP des Ussets - Sallenoves	4 000	3 233	4 259
UDEP de Cusy	1 854	817	1 150
UDEP du Pont de Chavroche - Lovagny	1 500	1 167	1 608
UDEP de Montmin	700	367	1 096
UDEP d'Alleves	250	200	NC
UDEP des Sables - Alby-sur-Chéran**	100	18	NC
UDEP d'Aiguebelette - Alleves**	75	37	NC

* Demande Biochimique en Oxygène
 ** Prélèvement ponctuel

Charge de pollution traitée par les UDEP en 2025

Pôle UDEP Secteur Rural et STPO

Le pôle veille au bon fonctionnement des stations de pompage (STPO) et des unités de dépollution du secteur rural (toutes les UDEP, sauf SILOÉ et les Poiriers). Il assure des actions de contrôle, d'entretien et de maintenance afin de permettre le transport des eaux usées et leur traitement. Les agents favorisent également l'optimisation des stations, l'économie des ressources et la maîtrise des rejets.

Concernant les stations de pompage, les missions s'articulent autour de l'entretien préventif et l'exploitation des 104 postes de refoulement.

En 2025, 2 nouvelles STPO (Englannaz à Faverges-Seythenex et Cruet à Villaz) ont été mises en service. Les agents effectuent également la maintenance des feux d'alerte du SAPALA du lac d'Annecy.



FOCUS SUR...

Une maintenance sous surveillance des digesteurs de l'UDEP SILOÉ

Entre le début de l'année et l'été, des travaux de vidange des digesteurs de SILOÉ ont été effectués. Durant ces travaux, le digesteur B en béton a été vidé, nettoyé et contrôlé. Le digesteur A sera fait dans un second temps, sur le début de l'année 2026.

Qu'est-ce qu'un digesteur ?
 C'est un ouvrage de traitement des boues issues des eaux usées (matières solides séparées de l'eau pour les traiter) qui sont valorisées par fermentation en biogaz.

RETOUR EN IMAGES SUR L'OPÉRATION

JANVIER

Le digesteur B est mis à l'arrêt et les boues sont envoyées sur le digesteur A.
 Après l'inertage à l'azote*, 2600m³ de boues sont déshydratées sur les centrifugeuses de SILOÉ en 10 jours.
 *Procédé préventif afin de se protéger des risques d'explosion

FÉVRIER

Vidange des boues liquides épaisses. Les 2 000 m³ de boues restants dans le digesteur sont déshydratés par une unité mobile et envoyés en centre de compostage.

MARS

Intervention à l'intérieur du digesteur pour évacuer les dépôts et sablons accumulés après 10 ans de fonctionnement.

JUIN

Travaux de réfection des résines engagées dans le cadre de la garantie décennale.

AVRIL

Expertise du génie civil pour s'assurer de la pérennité de l'ouvrage dans le temps. Des dégradations de résines sont alors constatées à plusieurs endroits de la coupole de 200 m³ et sur la vasque d'entrée du digesteur.

JUILLET

Après les tests d'étanchéité, l'ouvrage est prêt au redémarrage. Il est rempli de 3 800 m³ d'eau chauffée à 37°C. Dernière phase d'inertage à l'azote et le digesteur estensemencé avec 400 m³ de boues digérées.

AOÛT

Le digesteur B est remis en service. Il retrouvera son fonctionnement nominal après un mois de montée en charge (augmentation progressive des volumes traités afin d'atteindre son fonctionnement optimal en toute stabilité).

Les travaux d'entretien sur la méthanisation vont se poursuivre. Afin d'avoir un diagnostic génie civil complet avant la fin de la période de garantie décennale (juin 2026), les opérations de vidange du second digesteur sont déjà programmées pour janvier 2026.

FOCUS SUR...

Un procédé biologique novateur, pour un traitement des eaux usées plus poussé et durable

Engagé dans une recherche permanente de l'innovation au service de la protection de l'environnement, le SILA franchit une nouvelle étape dans la modernisation de ses installations de traitement des eaux usées.

Des travaux de construction d'un traitement biologique novateur ont été finalisés sur SILOÉ. Ce procédé type Anammox permet d'éliminer l'azote des eaux usées de manière plus durable que les traitements habituels, et ainsi améliorer la qualité des rejets vers les milieux naturels, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie.

Le SILA est l'un des premiers exploitants en régie publique de ce process en France.

Quels équipements ont été construits ?

Un premier bassin tampon de 750 m³ permet de lisser l'alimentation du bassin de traitement. Puis, un bassin de 1 000 m³ contient les supports pour les bactéries Anammox. Ce dernier bassin est aéré et agité.

Quel est le rôle de l'azote ?

L'azote joue un rôle important dans le traitement des eaux usées. C'est un nutriment présent de manière naturelle, mais en quantité excessive, il devient une pollution et peut poser de graves déséquilibres aux milieux naturels. C'est pourquoi il est important de le traiter avec les meilleures technologies disponibles. Au sein de l'usine SILOÉ, la filière de méthanisation des boues a tendance à concentrer les formes de l'azote ; c'est sur cet effluent que le procédé Anammox est installé, avec des bactéries spécifiques qui permettent de traiter l'azote.

Les bénéfices de la mise en place de ce procédé

- Les bactéries Anammox n'ont pas besoin d'oxygène pour dégrader la pollution, soit un gain énergétique de 50 % pour l'ensemble du procédé par rapport aux procédés biologiques conventionnels.
- Ce procédé va donc permettre davantage d'économies d'énergie sur SILOÉ, une Usine de Dépollution des eaux usées fonctionnant actuellement en énergie positive.
- Le bâtiment est entièrement couvert et ventilé pour une parfaite intégration dans l'environnement urbain de SILOÉ.



4 182 263 € HT
Montant du marché de travaux

L'objectif est de traiter de manière spécifique les retours en tête des centrâts* de la méthanisation des boues de l'UDEP SILOÉ.

Une subvention a été accordée par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie à hauteur de 600 000 € HT.

*Recyclage vers l'entrée de l'UDEP du liquide qui s'écoule des matières organiques issues de la méthanisation



Remplacement du roulement du pont clarificateur de l'UDEP des Champs Froids

Le remplacement d'un simple roulement à bille (composant permettant de garantir le bon fonctionnement des machines) est généralement considéré comme une opération simple, mais cette maintenance devient nettement plus complexe lorsqu'elle concerne un gros équipement comme le pont rotatif du clarificateur de l'UDEP des Champs Froids (15 000 équivalent-habitants).

Cette intervention a nécessité une organisation spécifique, incluant une opération lourde de manutention effectuée à l'aide d'une grue, un outillage spécialisé et une fabrication sur mesure (absence de pièces standardisées).

L'opération s'est déroulée sur plusieurs jours et a intégré la vidange du clarificateur ainsi que la mise en place d'une structure plane de sécurité afin de garantir des conditions d'intervention satisfaisantes.

Le coût total de cette maintenance spécifique s'élève à 12 220 € HT.



Stations de pompage : une maintenance patrimoniale à l'échelle du territoire

Avec 104 stations de pompage réparties sur le périmètre du SILA, la fiabilité de ces ouvrages repose sur une politique de maintenance patrimoniale structurée.

Les équipes UDEP Secteur Rural / STPO assurent un suivi quotidien sur le terrain et font remonter les informations liées au vieillissement des équipements, permettant d'anticiper les besoins de renouvellement. Régulièrement, les équipements sont remplacés, notamment les vannes, les clapets pompes, les barres de guidage et les automates de pilotage et de surveillance.

En 2025, des équipements hydrauliques (vannes, clapets, conduites) ont été renouvelés en lien avec les équipes.



Les nouveaux automates offrent de nombreux avantages par rapport aux anciens, comme :

- ✓ Un niveau de cybersécurité renforcé, répondant aux exigences actuelles de protection des systèmes industriels et des données,
- ✓ Une architecture plus moderne et évolutive, facilitant les mises à jour et l'intégration de nouvelles fonctionnalités,
- ✓ Une meilleure fiabilité et performance opérationnelle, pour une supervision plus efficace des stations,
- ✓ Une maintenance simplifiée, permettant des interventions plus rapides et mieux maîtrisées.

Par exemple, une intervention a eu lieu sur la station de pompage "PARK NORD", située à Epagny-Metz-Tessy. Les équipes du SILA assurent le pompage des effluents en phase chantier et le déplacement des équipements à l'aide d'une grue.

Dans le cadre de la modernisation des équipements de contrôle et de la cybersécurité, 31 nouveaux automates SOFREL S4W de nouvelle génération (cryptage, certificat d'authentification) ont été installés en régie par le Pôle Ressources Télégestion Modélisation du SILA. Il restera 48 anciens automates à renouveler. Le remplacement complet de l'ensemble du parc s'échelonnera encore sur environ deux années supplémentaires.



Câblage de nouveaux SOFREL S4W en cours sur une armoire STPO

4.2 SERVICE RESSOURCES - AUTOSURVEILLANCE

Le service Ressources - Autosurveillance est un service multi-compétences, qui rassemble la compétence traitement des déchets, avec notamment la gestion du contrat d'exploitation de l'UVE SINERGIE, et les pôles liés à l'autosurveillance des UDEP (Instrumentation - relais sécurité et laboratoire d'analyses).

Le service travaille en étroite collaboration avec les autres services de la Direction Ouvrages et Process, afin d'assurer un suivi rigoureux de l'autosurveillance réglementaire des usines du SILA. Il travaille également en transversalité avec les Services Études et Travaux, ainsi qu'avec les services support, afin de piloter des projets interservices et de s'adapter aux évolutions des normes réglementaires.

Pôle Laboratoire

Une unité de dépollution (UDEP) est conçue pour assurer le traitement des eaux résiduaires et ainsi préserver le milieu naturel. Pour cela, de nombreuses analyses sont réalisées et permettent de contrôler le respect des valeurs limites de rejet dans les cours d'eau définies par la Police de l'Eau en termes de concentration, et/ou de rendement. Le SILA dispose d'un laboratoire d'analyses, composé d'une équipe de quatre agents, afin de conserver une maîtrise technique et une réactivité importante, permettant de répondre aux obligations réglementaires et aux contraintes d'exploitation d'ouvrages de plus en plus complexe.

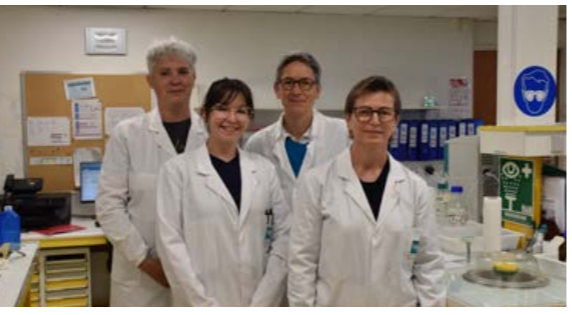
Les agents analysent des échantillons d'eaux résiduaires, des boues et des déchets dans le cadre de :

- L'autosurveillance réglementaire des 12 UDEP du SILA,
- L'exploitation des UDEP : (analyses de soutien à la demande des exploitants pour permettre un contrôle des différents process de traitement (Méthanisation, déshydratation Anammox, etc.),
- Du contrôle des rejets des industriels raccordés au réseau du SILA, permettant de vérifier la conformité des seuils définis dans les conventions de rejet.

Des audits externes ainsi que la participation aux essais inter-laboratoire valident régulièrement les pratiques et méthodes d'analyses du laboratoire.

Missions structurantes

- Respecter les prescriptions réglementaires fixées par l'Agence de l'Eau et l'Etat.
- Être garant de la qualité des analyses et des résultats rendus.
- Dans le cas de non-conformité : émettre une fiche de non-conformité réglementaire et la transmettre aux exploitants concernés.



2025	Analyses réglementaires à réaliser	Analyses totales réalisées
Analyses réalisées (eaux, déchets...)	5 315	16 687

Comme le démontrent les chiffres, le SILA réalise un nombre plus important d'analyses que celui qui lui est imposé. En effet, afin de garantir un traitement des eaux toujours plus performant, des analyses complémentaires sont effectuées afin d'apporter un suivi régulier et plus précis des eaux. Elles permettent également une meilleure exploitation et l'évolution des process.

FOCUS SUR...

L'UDEP SILOÉ sous haute surveillance : des analyses supplémentaires réalisées au SILA

Des analyses pendant la maintenance des digesteurs de la méthanisation

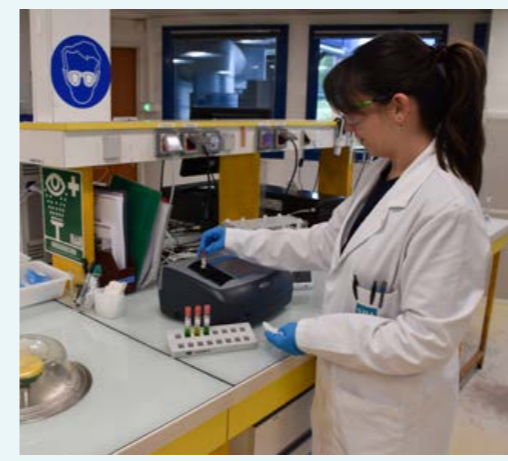
Durant les travaux de maintenance des digesteurs de l'UDEP de SILOÉ (cf focus Service UDEP Secteur Rural - STPO), le laboratoire du SILA a également été mobilisé pour ces travaux, notamment avec un suivi des analyses renforcé.



Les travaux de maintenance impliquent que les digesteurs soient nettoyés et contrôlés l'un après l'autre. Par conséquent, lorsque le premier digesteur est en maintenance, le second doit traiter une quantité de boues beaucoup plus importante par rapport à son activité normale. Le laboratoire a donc réalisé des analyses supplémentaires afin de veiller au bon fonctionnement de ce second digesteur.

Des analyses quotidiennes ont également été réalisées pour contrôler la performance de la centrifugeuse à boues de l'entreprise en charge de la vidange du digesteur.

Une opération similaire sera effectuée début 2026 avec la vidange du second digesteur.



Des analyses supplémentaires avec le démarrage de l'Anammox

La mise en service en 2025 du nouveau procédé de type Anammox sur l'UDEP SILOÉ a fait l'objet d'un suivi renforcé par les équipes du Pôle Laboratoire et du Pôle Instrumentation - Relais Sécurité.

En lien avec le constructeur et au regard de la maîtrise et de la réactivité du laboratoire du SILA, il a été décidé de réaliser en interne les nombreuses analyses nécessaires aux phases délicates de montée en régime de ce nouveau procédé biologique.

Dès l'été 2025, les analyses en entrée et en sortie de l'Anammox étaient transmises en temps réel aux équipes du constructeur.

Les analyseurs en ligne installés sur les nouveaux ouvrages ont été aussi rapidement pris en charge et supervisés par les agents du Pôle

Instrumentation - Relais Sécurité. Ce travail en interne a permis de fiabiliser les données de suivi et contribue au bon fonctionnement de cette installation innovante.

Pôle Instrumentation - Relais Sécurité

Garants du bon fonctionnement de l'instrumentation dédiée à l'autosurveillance des unités de dépollution, les agents assurent l'entretien, la maintenance et la réalisation des contrôles réglementaires des équipements (préleveurs, débitmètres, sondes de mesures, etc.).



Missions structurantes

- Réaliser la maintenance et les contrôles réglementaires des équipements d'instrumentation dans le respect des exigences réglementaires fixées par l'Agence de l'Eau et l'État.
- Assurer les prélèvements réglementaires et certains prélèvements d'exploitation sur les UDEP.
- Assurer un rôle de relais-sécurité, en accompagnant les contrôles réglementaires de sécurité (levage, détecteurs de gaz, etc.) et en proposant des solutions adaptées.

Pôle Ressources Télégestion - modélisation

Ce pôle assure les missions transversales liées à la surveillance et l'optimisation des réseaux d'assainissement, en étroite collaboration avec le pôle Diagnostic Réseaux et le service Études et Travaux.

Il assure également le suivi des outils de modélisation et de supervision existants, ainsi que le pilotage de contrats interservices spécifiques (pompes, équipements électriques, contrats de fourniture électricité, etc.).

Le pôle apporte un appui technique pour le dimensionnement et la construction des nouvelles STPO, ainsi que pour le renouvellement de leurs automates SOFREL, afin de renforcer la cybersécurité.

Traitement et Valorisation des Déchets

La chargée de mission suit le traitement et la valorisation des déchets du territoire pour les 5 EPCI adhérents à la compétence Traitement et Valorisation des déchets. Elle est en charge du suivi du traitement des ordures ménagères résiduelles du territoire du SILA via un équipement industriel : l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) SINERGIE. Elle suit le contrat d'exploitation avec le prestataire de SINERGIE qui incinère les déchets ménagers du territoire, puis les contrats avec le centre de tri Excoffier et Savoie Déchets.

Depuis 2024, la prestation de tri des emballages recyclables et la valorisation organique des déchets alimentaires sont passées sous la gestion du SILA.

Ordures Ménagères Résiduelles

L'exploitation de l'usine est assurée par IDEX SINERGIE dans le cadre d'un marché public. La fiabilité et la disponibilité des équipements de l'usine, ainsi que les tonnages de déchets apportés, suivis par la chargée de mission, ont permis un fonctionnement optimal de l'UVE.

L'ensemble des rejets de l'UVE fait l'objet d'un suivi environnemental poussé, précisé dans l'arrêté préfectoral. Ces indicateurs environnementaux et techniques sont également suivis par la chargée de mission et transmis au service Communication pour une diffusion sur le site internet du SILA trimestriellement.

Les résidus solides de combustion, appelés mâchefers, sont traités et valorisés, lorsque leur qualité environnementale le permet, en sous-couche routière. En 2025, l'équivalent de 11 mois de production de mâchefers ont été valorisés dans le cadre de la création d'un parking sur la commune de Poisy : un bel exemple d'économie circulaire.



Parking de Poisy

Matériaux issus de la collecte sélective des ménages

La chargée de mission participe aux comités techniques et au suivi des contrats avec les prestataires réalisant le traitement des collectes sélectives.

Le centre de tri des collectes sélectives géré par l'entreprise Excoffier, titulaire du marché de prestation, avait subi un incendie en octobre 2023. Les déchets issus de la collecte sélective du périmètre déchets du SILA devaient alors être valorisés hors du département dans différents centres de tri. Puis, en novembre 2025, ces déchets ont commencé à être triés sur le nouveau centre de tri de l'entreprise Excoffier situé à l'éco-pôle de Chêne en Semine.

La collecte sélective des déchets du territoire de la Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy sont traités sur le centre de tri de Savoie Déchets.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025



96 020 Tonnes
Déchets incinérés



84,1 %
Performance énergétique
de l'usine



1 553 Tonnes
Déchets délestés



12 545 Tonnes
Mâchefers valorisés



539 Tonnes
Déchets alimentaires valorisés



12 726 Tonnes
Matériaux issus de la
collecte sélective triés



35 770 MWh
Revente d'électricité



42 292 MWh
Revente de chaleur

FOCUS SUR...

SINERGIE : Rénovation de la zone de pré-traitement des mâchefers

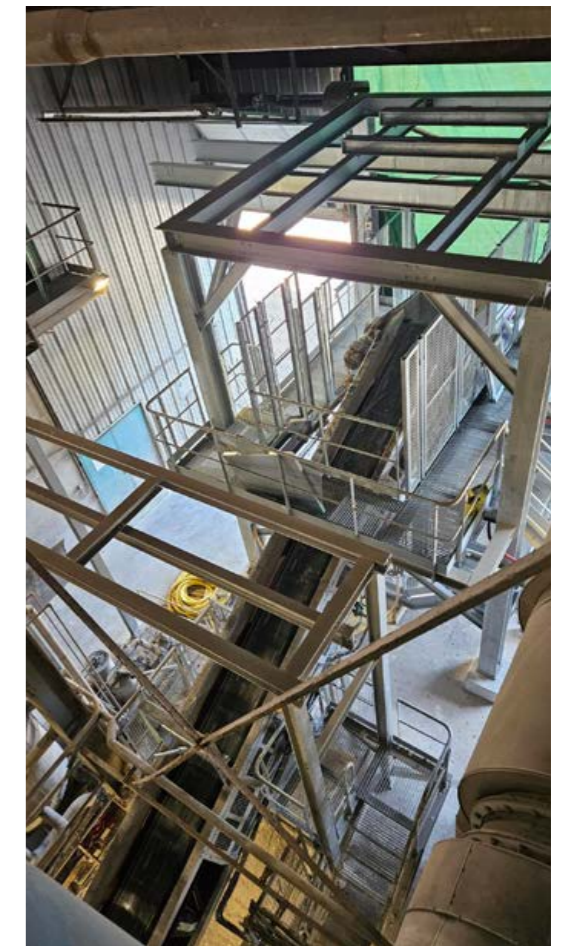
Les déchets ménagers et assimilés sont traités par incinération à l'usine de valorisation énergétique SINERGIE.

Le résidu solide issu de l'incinération, appelé mâchefer, subi une étape de traitement en vue de sa valorisation pour les chantiers routiers.

Lors des travaux de requalification de SINERGIE effectués entre 2014 et 2021, la zone de pré-traitement des mâchefers datant de 1993 n'avait pas pu faire l'objet d'une modernisation. Des travaux ont ainsi été menés en 2025 afin de permettre le renouvellement de l'ensemble des équipements de convoyage* et de créer des box de stockage couverts (mâchefer et ferreux). L'objectif principal de ces travaux était d'améliorer les conditions de sécurité des agents.

Pour finaliser ces travaux, il a été nécessaire d'effectuer deux arrêts techniques de l'UVE : une coupure de 3 semaines courant juin nécessitant le déstagement d'une partie des déchets vers d'autres UVE, puis la seconde coupure conjointe avec l'arrêt technique annuel de SINERGIE, les trois premières semaines d'octobre.

*Transport des matériaux





Le service Entretien et Surveillance des Collecteurs et Ouvrages veille au bon fonctionnement du réseau d'assainissement des eaux usées. Il intervient à toutes les étapes de la vie des installations : de la vérification des ouvrages neufs avant leur mise en service, jusqu'au suivi et à l'entretien des canalisations existantes. Il surveille les rejets, notamment des industriels, et réalise des diagnostics pour détecter d'éventuels défauts. Son action garantit la fiabilité du système d'assainissement et la protection de l'environnement.

Missions structurantes

- Assurer le transport des eaux usées vers les 12 UDEP du territoire, grâce à l'entretien préventif et aux interventions d'urgence de débouchage.
- Diagnostiquer, entretenir et réparer les réseaux.
- Contrôler et mettre en conformité les rejets des industriels raccordés, notamment en termes de micropolluants.
- Assurer les contrôles de réception des travaux neufs ou des réseaux réhabilités.

Pôle Exploitation Réseaux

Garants du bon état de fonctionnement des canalisations par lesquelles s'écoulent les eaux usées de leur point de collecte à l'unité de dépollution, les agents entretiennent, diagnostiquent et réparent les différents ouvrages présents sur le réseau d'assainissement du SILA.



Le secteur Entretien Réseaux

Le secteur Entretien Réseaux a pour mission l'entretien préventif des réseaux (curage), permettant d'éviter les débordements.

En 2025, les agents ont curé **56 kilomètres** de réseaux et ont visité ou curé **7 957 branchements** (boîtes et siphons).

Le secteur Réparation Réseaux

Les principales missions du secteur Réparation Réseaux sont : les travaux de réparation ponctuels sur les collecteurs ou branchements, les mises en conformité des branchements de particuliers suite aux contrôles et injonctions de l'année 2024 et les mises à niveau de tampons (= bouches d'égout).

En 2025, les agents sont intervenus pour : **33 réparations**, **18 dossiers de mises en conformité des branchements de particuliers**, **345 remplacements de tampons** (ponctuels ou dans le cadre de travaux de réfection par les gestionnaires de voiries).

Service d'Inspection et de Contrôles des Réseaux d'Assainissement (SICRA)

Le SICRA est un pôle qui effectue les contrôles préalables à la réception des ouvrages d'eaux usées, réalisés dans le cadre des chantiers de desserte ou de réhabilitation du SILA. Ces contrôles consistent en la réalisation d'inspections vidéo et de tests d'étanchéité pour s'assurer de l'absence d'anomalies de type contrepenes, fissures, mauvaise étanchéité des ouvrages... Ces contrôles sont imposés par la réglementation ; ils garantissent la pérennité des ouvrages, la bonne exécution des marchés publics et, par voie de conséquence, la protection de l'environnement.

Depuis 2002, le SICRA est accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation). Par cette accréditation, le COFRAC reconnaît et atteste les compétences et l'impartialité du SICRA.



QUELQUES CHIFFRES EN 2025



31
Chantiers
contrôlés

8 781 M
Canalisations inspectées

273
Tronçons testés*

2
Conduite de refoulement testées en étanchéité Haute Pression

237
Branchements testés*

222
Regards testés*

224
Boîtes de branchements testées*

*Contrôlés en Inspection Télévisuelles et en étanchéité

Pôle Surveillance Réseaux

Le secteur Industriels

Il agit sur les principaux leviers suivants :

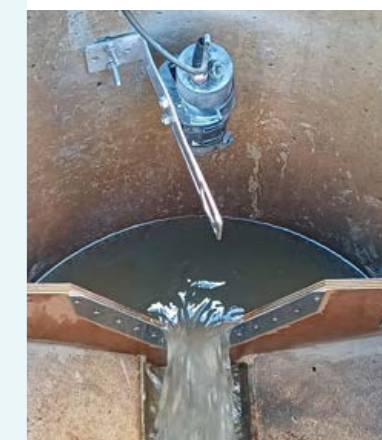
- Les contrôles des rejets industriels non domestiques dans les réseaux : **44 campagnes de contrôles** réalisées dans **33 établissements** différents en 2025.
- La réalisation de diagnostics des réseaux privés des entreprises : **22 entreprises** en 2025 avec la mise en conformité de **20 établissements**.
- La régularisation des autorisations de rejet aux réseaux du SILA avec la rédaction de **18 arrêtés**.

Le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à l'Opération Collective « Soyons Fier » s'est achevé fin 2024. A partir du 1^{er} janvier 2025, le SILA a toutefois décidé de maintenir l'Opération « Soyons Fier » en allouant les mêmes moyens humains et techniques pour contrôler et mettre en conformité les rejets d'effluents non domestiques. Le SILA apporte aussi son soutien technique et administratif aux établissements en cas de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

Le secteur Diagnostic Réseaux - Instrumentation :

Les agents du secteur Diagnostic Réseaux - Instrumentation réalisent des inspections télévisuelles (ITV) des canalisations existantes pour trouver d'éventuels défauts. En 2025, **14,9 kilomètres** ont été contrôlés en interne et **2,3 kilomètres** ont été inspectés par un prestataire extérieur.

Ils mettent également en place des sondes de débit, pH ou température sur les réseaux ou les canalisations de rejets industriels. Puis, dans le cadre du diagnostic permanent, ils recherchent les Eaux Claires Parasites* sur les réseaux et entretiennent les équipements des points de mesures du réseau dans le cadre de l'autosurveillance. Enfin, ils entretiennent également **5 points de mesures "Rivières"** tous les mois afin de mesurer les étiages, période où le niveau des eaux est au plus bas.



*Eaux non chargées en pollution, présentes en permanence dans les réseaux d'assainissement public



FOCUS SUR...

Une stratégie d'investigation menée à propos des débordements du réseau d'eaux usées en rive gauche

Depuis plusieurs années, les communes de Saint-Jorioz et Sevrier subissent, lors d'évènements pluvieux exceptionnels, des débordements récurrents du réseau d'eaux usées.

Le changement climatique, observé ces dernières années, engendre une augmentation des fréquences et des intensités des pluies, provoquant une saturation ponctuelle du réseau de collecte. Malgré un réseau d'assainissement conçu en système séparatif (le réseau d'eaux usées est séparé du réseau d'eaux pluviales), des apports importants d'Eaux Claires Parasites (ECP) viennent s'ajouter aux effluents d'eaux usées. Ces apports sont notamment liés à des raccordements non-conformes (grilles d'eaux pluviales urbaines, chenaux de toitures), des défaillances d'étanchéité, ainsi qu'à des niveaux élevés de la nappe phréatique.

Le SILA a engagé une stratégie d'investigation coordonnée, regroupant le service Exploitation Réseaux, le service Contrôle de Conformité et le service Études & Travaux, afin de rechercher les défaillances, de réduire les impacts immédiats pour les usagers et d'engager des études structurantes pour définir des solutions durables.

Dans un premier temps, **des actions correctives immédiates ont été réalisées**, telles que l'optimisation des stations de pompage (STPO) et des travaux de protection d'urgence sur le réseau (installation de clapets anti retours privés, rehausse de regards privés, interventions ponctuelles pour limiter les débordements les plus critiques).

Dans un second temps, **des mesures et des investigations ont été menées sur le réseau**.

Pour identifier les réseaux les plus contributeurs en eaux claires parasites, 27 points de mesure ont été identifiés (communes de Duingt, Saint-Jorioz et Sevrier) afin de mesurer manuellement les niveaux d'eaux. De nouvelles mesures ponctuelles de débits seront engagées. Ces systèmes permettent des mesures plus précises des niveaux d'eaux. En parallèle, des appareils permettant de mesurer les débits en continu, 24H/24, seront progressivement installés sur plusieurs points du réseau.

Ces observations permettent de sectoriser les secteurs fortement contributeurs et de mettre en place des mesures complémentaires pour identifier les défauts.

Enfin, **des perspectives ont été établies** telles que des inspections télévisuelles ciblées. Par exemple, des inspections seront réalisées sur les réseaux en aval du bassin de stockage-restitution de Duingt pour diagnostiquer les infiltrations lors des périodes de nappe haute. Des contrôles de branchements ciblés seront réalisés dans les secteurs identifiés comme contributeurs en eaux claires parasites. Afin d'identifier les mauvais raccordements d'Eaux Pluviales Urbaines, des tests à la fumée seront effectués au niveau des grilles ou encore des gouttières. La modélisation numérique du réseau sera affinée à l'aide des nouvelles données de terrain. Puis, des études et des travaux structurants seront prévus dans l'optique de créer à court terme un bassin de stockage-rétention sur la commune de Saint-Jorioz et de prolonger le refoulement de la station de pompage de "Vieille Eglise" pour délester le réseau de la route du Port.



La mise en place d'investigations ciblées et de travaux structurants constitue la solution la plus efficace pour réduire efficacement et durablement les débordements afin de préserver les usagers et le milieu naturel.

Réhabilitation de la station de pompage de la Combe à Alby-sur-Chéran

En janvier 2025, des travaux ont été réalisés sur la station de pompage de La Combe afin d'améliorer son fonctionnement et de prévenir les nuisances olfactives.

Pendant toute la durée du chantier, les équipes STPO et Exploitation Réseaux se sont organisées pour assurer la continuité de service, en mettant en place des solutions provisoires pour transférer les eaux usées, notamment à l'aide de pompes et d'aspiratrices.

Dans des conditions d'intervention complexes (espace restreint et contraintes liées à une propriété privée), les travaux ont consisté à remplacer des équipements essentiels, notamment un dispositif de protection contre les variations de pression, et à moderniser certaines installations (vannes et clapets d'isolement, conduites en inox). Des aménagements au niveau du regard de refoulement ont également été réalisés pour limiter tout dégagement d'odeurs à proximité des habitations, notamment près du quartier Bois Vial.



La Direction Études et Travaux Planification est en charge de mettre en application les travaux votés par les élus du SILA, élaborés en faveur de la protection de l'environnement. Elle participe également aux réflexions plus stratégiques en faveur de l'amélioration environnementale et du développement de la qualité du service délivré aux usagers.

Missions structurantes

La Direction Études et Travaux Planification travaille en étroite collaboration avec les équipes des Directions Générale, Ouvrages et Process et Environnement, ainsi qu'avec l'ensemble des services support de manière à élaborer, conjointement, les stratégies appropriées pour répondre aux missions.

La recherche des solutions optimales et durables pour l'adaptation aux constantes évolutions démographiques, environnementales et réglementaires, tout en préservant les ressources, constitue le fil directeur des missions.



QUELQUES CHIFFRES EN 2025

Réseaux neufs

4 493 M
de collecteurs
réalisés

1 212 M
de branchements
réalisés

Réhabilitation de réseaux

587 M
de collecteurs
réalisés

143 M
de branchements
réalisés

Organisation de la direction

Le Service Études et Travaux gère la réalisation opérationnelle du programme des travaux du SILA.

Le Service Gestion Patrimoniale et SIG est en charge de la planification pluriannuelle des travaux, de la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement et du Système d'Information Géographique (SIG) du SILA.

FOCUS SUR...

Des missions de maîtrise d'oeuvre réalisées en externe...
... mais aussi en interne !

En 2025, la Direction Études et Travaux Planification a poursuivi ses missions de conduite d'opération tout en assurant certaines interventions en maîtrise d'oeuvre interne. Cette dynamique illustre la capacité de la Direction à piloter des opérations complexes tout en mobilisant les compétences internes des équipes.

Missions de conduite d'opération marquantes en 2025

Sur ces opérations, les missions du SILA consistent en la planification générale, la coordination entre maîtrise d'oeuvre, entreprises et services, le suivi administratif et financier, ainsi que la gestion des risques jusqu'à la clôture des projets.



Élargissement de la Voie Verte en rive Ouest

Réalisation de la tranche n°2 et préparation des phases suivantes, en coordination avec les six communes concernées et le Conseil Départemental.

Budget de
2,33 M €



Dévoisement du réseau SILA - RD 1508

Mise en œuvre d'une technique innovante de pose sur poutres en acier fixées sur des pieux flottants dans la zone d'activité d'Epagny, dans un calendrier fortement contraint.

Budget de
1,5 M €



Gestion des Eaux Pluviales sur le site du SILA

Achèvement des travaux en avril 2025, incluant la création d'un espace pédagogique.

Budget de
260 000 €

Missions réalisées en maîtrise d'oeuvre interne



Travaux de couverture des mâchefers

Opération menée sur plusieurs années afin d'améliorer les conditions de stockage des mâchefers. Ces travaux permettront à terme une meilleure valorisation matière.

Budget de
2 M €



Installation de bornes de recharge électrique sur le site de Cran Gevrier (SILA)

Travaux réalisés dans des délais courts pour accompagner le déploiement de la nouvelle flotte de véhicules.

Budget de
225 000 €



Le service Études et Travaux est en charge de la réflexion et de la réalisation des travaux afin de faire évoluer les différents ouvrages existants. Il a aussi pour fonction de créer de nouvelles infrastructures, essentielles à l'aménagement et la valorisation des espaces, en intégrant un objectif de protection environnemental.

Il est divisé en deux pôles : un bureau d'études pour la préparation et le suivi des chantiers menés selon les différentes compétences du SILA (un chargé de pôle et sept techniciens), et un pôle spécifique pour le suivi de travaux des UDEP (une chargée de pôle et un technicien).

Missions structurantes

- La conception et réalisation de projets d'assainissement.
- Le levé topographique via des appareils de mesures GPS centimétriques.
- La réalisation des enquêtes de branchement auprès des usagers.
- Le montage des pièces administratives et techniques des différentes phases du projet.
- Le montage des dossiers de demandes de subvention.
- Le suivi administratif, technique et financier, en tant que maître d'œuvre, de l'exécution des travaux.
- Le suivi hebdomadaire des travaux jusqu'à leur réception.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025



≈ 100
Projets actifs



5 080 M
Collecteurs réalisés



FOCUS SUR...

Des travaux neufs de desserte en eaux usées au lieu-dit "La Ouardaz", à Villaz

Réalisés sous la maîtrise d'œuvre du SILA, ces travaux se déroulent sur deux périodes. La première tranche de travaux, d'un montant de 1 250 000 €, s'achève bientôt, après la réalisation d'environ 2 155 mètres de collecteurs d'eaux usées, 418 mètres de canalisations de branchements et 53 branchements, conformément au programme engagé l'an dernier. Une seconde tranche, estimée à 1 300 000 €, viendra prolonger la desserte en 2026. Les travaux ont démarré à l'automne 2024 pour une durée de 18 mois.

Cette opération s'élève à 1 038 000 € HT avec le soutien financier du Conseil Départemental de la Haute-Savoie à hauteur de 35 %.

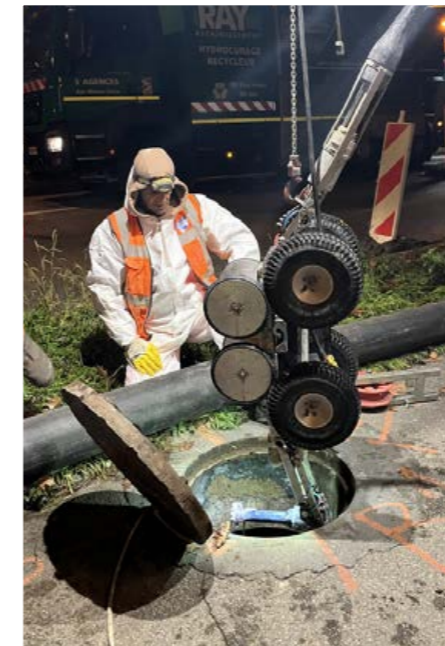
Des travaux plus discrets pour des réseaux d'eaux usées durables

La réhabilitation sans tranchée permet de réparer les canalisations d'eaux usées en passant directement par l'intérieur des conduites existantes. Concrètement, une gaine souple est insérée dans le tuyau, puis durcie pour former une nouvelle canalisation étanche et résistante. Cette méthode évite de creuser de longues tranchées, ce qui limite fortement les nuisances pour les riverains, les usagers et la circulation. Les interventions sont ainsi plus rapides, plus discrètes et particulièrement adaptées aux zones urbaines, aux routes très fréquentées ou encore aux sites sensibles.

- 🚧 L'intervention débute par une inspection télévisée du réseau à l'aide d'une caméra, afin d'évaluer précisément son état. La canalisation est ensuite nettoyée pour éliminer les dépôts, racines ou obstacles pouvant gêner les travaux.
- 🚧 Une gaine souple, imprégnée de résine, est alors introduite dans le tuyau existant. Elle est mise en place puis gonflée pour épouser parfaitement les parois de la canalisation.
- 🚧 Vient ensuite la phase de durcissement, réalisée grâce à un système de lampes UV. Cette étape permet de solidifier la gaine et de créer un nouveau tuyau étanche à l'intérieur de l'ancien.
- 🚧 Enfin, les branchements des habitations sont reformés à l'aide d'un robot fraiseur, avant un dernier contrôle par caméra pour vérifier la qualité des travaux. Le réseau peut alors être remis en service, pour plusieurs décennies.

Quelques exemples de réhabilitation de réseaux d'eaux usées sans tranchée :

Avenue des Marquisats à Annecy



La réhabilitation de 175 mètres de réseau intercommunal de grand diamètre (600 mm) a été réalisée en seulement 5 nuits de travaux. Ce chantier présentait une contrainte particulière liée à la présence importante d'eaux parasites, nécessitant la mise en place d'un dispositif de pompage adapté pouvant atteindre 700 m³ par heure.

Réalisée de nuit afin de limiter les perturbations, cette opération s'élève à 145 000 € HT.



Avenue de Chambéry à Annecy



Sur ce secteur, 190 mètres de réseau ont été réhabilités en 4 nuits. L'intervention a également permis la réouverture de 11 branchements grâce à une technique robotisée de précision. Comme pour l'ensemble des opérations en milieu urbain, les travaux ont été réalisés de nuit afin de réduire l'impact sur la circulation. Le montant de cette opération s'élève à 62 000 € HT.



Les travaux de modernisation des UDEP de Cusy et de Saint-Félix sont finalisés !

Le SILA a inauguré début avril la nouvelle UDEP de Saint-Félix.

Cette nouvelle installation est équipée d'un bassin de stockage restitution (BSR) de 200 m³, visant à minimiser le risque de rejet d'eaux usées non traitées au milieu naturel en cas de forte pluie. Ce bassin permet de stocker temporairement la surcharge hydraulique et de la renvoyer progressivement sur l'UDEP lorsque sa capacité de traitement le lui permet.

La conception de l'UDEP intègre des équipements moins énergivores que la précédente, afin d'optimiser les performances énergétiques. Par ailleurs, des panneaux photovoltaïques (180 m²) installés en toiture produiront l'équivalent de 10 % de la consommation électrique de la station.

Le SILA a attaché une attention particulière à la gestion des nuisances pour les riverains. En effet, concernant l'intégration paysagère des bâtiments, la plantation d'arbres et d'arbustes (variétés locales), formeront dans les prochaines années un « rideau végétal ». De plus, la plupart des ouvrages et équipements sont couverts et un traitement des odeurs par charbon actif a été installé. Le service Études et Travaux du SILA a veillé à faire respecter des préconisations en termes de sécurité, ergonomie et maintenance, de concert avec les services d'exploitation.

La canalisation de rejet des eaux traitées de l'ancienne UDEP à la rivière de la Deysse a été conservée et réhabilitée par la mise en place d'une gaine (chemisage). Ce mode opératoire a ainsi évité des terrassements sur un linéaire de 180 mètres.

À l'issue des travaux et après 50 ans de fonctionnement, l'ancienne UDEP a été démolie et le terrain a été restitué à la Commune. L'ouvrage est maintenant confié à nos collègues de la Direction Ouvrages et Process.



La construction des abris de couverture des mâchefers à SINERGIE est en cours...

La couverture des mâchefers stockés à l'extérieur est une obligation sur le site de SINERGIE, en lien avec l'arrêté préfectoral ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) en vigueur.

L'objectif de cette couverture est d'éviter le ruissellement des eaux pluviales sur les mâchefers stockés à l'extérieur, de manière à pouvoir déconnecter ces effluents du réseau d'eaux usées.

Le montage de l'opération comprend deux phases, conformément aux orientations de la commission Traitement des Déchets.

La première phase, qui s'est déroulée en 2024, consistait à réaliser l'extension de la plateforme mâchefers.

La seconde phase consiste à réaliser les travaux de couverture des mâchefers avec la création de 2 abris regroupant 9 boxs :

🚧 6 boxs situés à l'entrée de l'usine, sur la nouvelle plateforme dont les travaux ont été réalisés fin 2025.

🚧 3 boxs situés à la sortie du traitement des mâchefers de l'usine, dont le démarrage des travaux est prévu en février 2026.

Le montant de l'opération, actuellement finalisée à l'entrée de l'usine, est de 1 380 062 € HT avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse de 300 000 €.



Vers une extension de l'UDEP des Poiriers

En décembre 2025, le SILA a attribué un marché de maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'extension de l'UDEP des Poiriers à Poisy.

Cette station mise en service en 1996 assure le traitement des eaux usées collectées sur 5 communes (Annecy (Pringy et Meythet), Epagny-Metz-Tessy, La Balme-de-Sillingy, Poisy et Sillingy). Elle a actuellement une capacité de 32 000 EH (Equivalent-Habitants).

Le SILA engage des études et travaux d'extension, en vue de répondre aux enjeux de démographie, d'évolution de la réglementation sur le traitement des eaux usées, et de protection de l'environnement.



Ce projet s'inscrit dans la continuité du Schéma Général d'Assainissement voté en 2019. Depuis, plusieurs pistes ont été étudiées : extension sur le site existant, mutualisation d'équipements avec une autre UDEP, ... Finalement, le SILA a retenu le scénario de l'extension de l'UDEP des Poiriers sur son emplacement actuel.

À ce stade, il est envisagé de porter la capacité de l'UDEP à environ 50 000 EH, correspondant à la charge qui sera reçue dans une vingtaine d'années.

Un maître d'œuvre spécialisé accompagne le SILA pour dimensionner et concevoir les futures installations. Les études se dérouleront sur la période 2026-2027 et seront suivies par les travaux. Plusieurs objectifs ont été confiés au maître d'œuvre dont :

- 🌿 garantir l'absence de nuisances pour les riverains ;
- 🌿 veiller à l'ergonomie et à la sécurité des exploitants ;
- 🌿 favoriser la réutilisation des ouvrages existants ;
- 🌿 optimiser les consommations d'énergie ;
- 🌿 réfléchir à des solutions respectueuses de l'environnement ;
- 🌿 étudier les opportunités de production d'énergies renouvelables sur le site.

Le service Gestion Patrimoniale-SIG est composé de quatre personnes. La responsable de service est chargée d'orchestrer de manière transversale les actions définies par l'étude du Schéma Général d'Assainissement (SGA), et de mettre en œuvre la stratégie de gestion patrimoniale des réseaux, notamment pour orienter les choix de priorisation des dessertes. Elle a pour l'accompagner, un pôle SIG, composé d'une chargée de pôle et de deux agents cartographes. Ces derniers sont en charge de l'intégration de données au SIG, qu'ils complètent par des levés de terrain.

Missions structurantes

- Intégrer les outils développés dans le cadre du SGA sur la gestion patrimoniale et prioriser les actions relatives à celui-ci.
- Améliorer la connaissance du patrimoine.
- Répondre aux attentes des usagers sur le SIG et le faire évoluer en fonction, avec la mise en place de nouvelles couches et/ou fonctionnalités.
- Assurer l'intégration au SIG des données communiquées par les différents Services (ITV, plans de récolement, observations terrain).

Une gestion patrimoniale inscrite dans une démarche volontariste et responsable

Le SILA, acteur historique sur le territoire dans le traitement et la préservation de la ressource en eau, est engagé depuis sa création dans une exigence de construction d'infrastructures durables et de qualité. C'est dans ce cadre qu'un Schéma Général d'Assainissement a été élaboré. L'ambition du SILA à travers ce schéma décennal est de mettre en œuvre un diagnostic permanent et structurer la démarche de gestion patrimoniale des 1 330 km de collecteurs en service.

Sur ce dernier point, c'est une ambition nouvelle que se sont fixés les élus du SILA avec l'objectif d'atteindre, à l'issue de la programmation du Schéma, un doublement du taux de renouvellement de collecteurs (passage de 0.16 % à 0.34%) avec un budget alloué de 24 millions d'euros sur 10 ans.

Les opérations curatives sur le réseau de collecte vont également permettre de réduire les dysfonctionnements, comme les débordements, et de réduire les apports d'eaux parasites.

L'année 2025 du service Gestion patrimoniale - SIG

Durant l'année 2025, les agents du service Gestion Patrimoniale-SIG ont intégré au SIG près de **220 plans de branchement, de desserte et de relevés de terrain**, équivalant à **6 920 mètres linéaires de collecteurs** et **2 391 mètres linéaires de branchements**. Des observations et modifications remontées par les services Exploitation et Contrôles ont également été intégrées. Ils ont effectué le déploiement de près de **20 kilomètres d'Inspections Télévisuelles du Réseau (ITV)** et intégré dans la base de données du SIG **114 nouvelles inspections**. Enfin, le service Gestion Patrimoniale-SIG a effectué le contrôle de gestion des réponses et des déclarations (Déclaration de travaux à proximité de réseaux (DT-DICT), Avis de Travaux Urgents) en lien avec des prestations déléguées à la Régie de Gestion des Données Savoie Mont Blanc. En 2025, **6 492 réponses aux DT-DICT** pour les réseaux d'eaux usées sur le volet exploitant et **359 DT-DICT** et **8 avis de Travaux Urgents** ont été déclarés.



FOCUS SUR...

L'adoption d'un Plan Pluriannuel d'Investissement pour la réhabilitation des réseaux en 2025

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la réhabilitation du réseau des eaux usées permet de planifier sur trois années glissantes les travaux de réhabilitation du réseau, en hiérarchisant les opérations selon des critères techniques, environnementaux et financiers, en lien avec les opérations des autres gestionnaires (voirie et réseaux).

Les opérations de réhabilitation étant complexes à mettre en œuvre, les services ont besoin d'avoir une prospective de travaux à l'échelle d'un programme pluriannuel pour :

- Faciliter le cas échéant la coordination de travaux avec d'autres gestionnaires de réseaux.
- Anticiper certains blocages dus à la non maîtrise foncière, à l'autorisation du gestionnaire de voirie, etc.

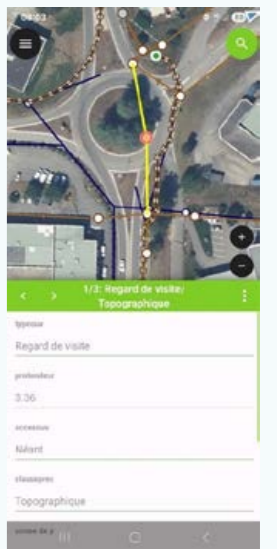
Pour 2025, le montant des opérations projetées correspond à l'enveloppe annuelle dédiée, soit 2,4 M d'euros. Les études envisagées pour 2026 et 2027 s'inscrivent dans une enveloppe budgétaire moindre afin de pouvoir les compléter selon les opportunités de travaux et les nouveaux désordres reconnus sur le réseau.

La gestion patrimoniale du réseau nécessite une mise à jour continue pour redéfinir les priorités d'intervention, en fonction des désordres reconnus sur le réseau et/ou des nouvelles opportunités de travaux liés à d'autres opérateurs (voirie, réseaux). Le programme des travaux de réhabilitation est ainsi amené à évoluer constamment. Ce plan constitue un outil de lisibilité pour les élus à court terme et un cadre partagé pour les décisions annuelles.

Le réseau d'assainissement accessible sur les téléphones pour les agents de terrain

Dans le cadre de l'exploitation des réseaux, notamment lors des visites et des interventions d'urgence, les agents doivent être en mesure de localiser les tampons rapidement et de façon précise. Or, ces tampons sont parfois enterrés ou cachés dans des buissons, ce qui rend les recherches fastidieuses. Les agents ont fait remonter le besoin de disposer d'un outil de géolocalisation en temps réel pour les aider à repérer ces tampons et à situer le réseau de manière générale.

L'équipe SIG a choisi l'application QField pour concevoir un outil simple de consultation du réseau qui peut être utilisé par certains agents déjà dotés d'un téléphone portable. Les agents de terrain ayant testé l'application ont eu des retours positifs, et leurs commentaires constructifs ont permis d'améliorer la cartographie afin de répondre au mieux aux besoins opérationnels. Le déploiement de l'outil est prévu début 2026.



La répartition actualisée des coûts des actions du Schéma Général d'Assainissement

Les actions du Schéma Général d'Assainissement des eaux usées 2022-2031 ont été initiées. Les programmes de réhabilitation et d'extension des différentes usines et unités de dépollution du SILA s'accroissent. Avec la hausse démographique, le réchauffement climatique et la baisse prévisible des débits d'étiage, des normes de rejet beaucoup plus strictes seront imposées pour garantir le maintien du bon état écologique.

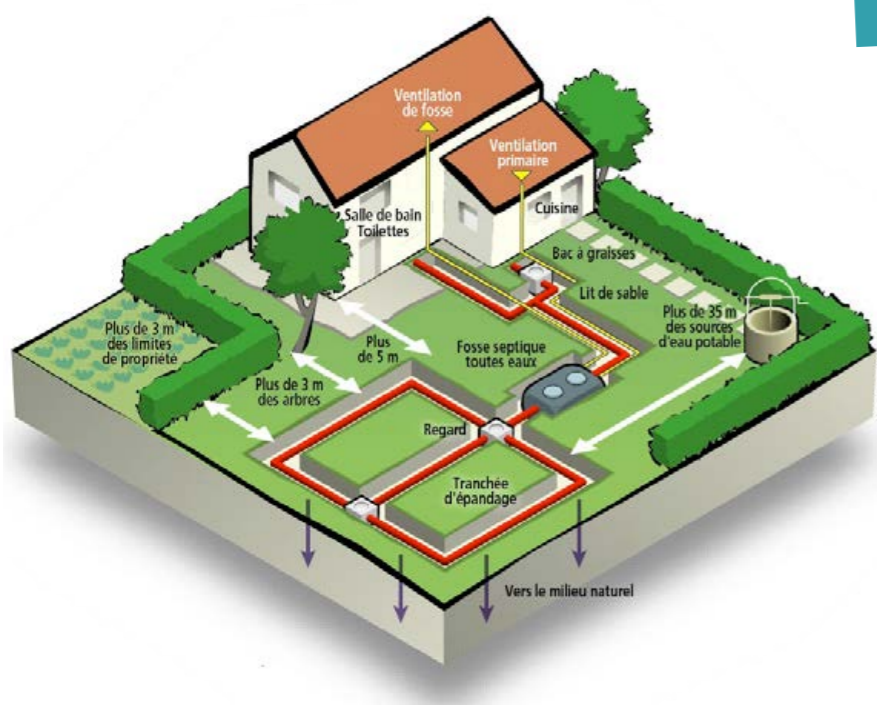
En concertation avec les élus communaux, des travaux de sauvegarde et d'entretien des réseaux d'assainissement, ainsi que la construction de nouveaux collecteurs sont également programmés. Enfin, l'ambition est de profiter des données recueillies pour mettre en œuvre un diagnostic permanent et structurer la démarche de gestion patrimoniale des collecteurs en service.

La Direction Relation à l'Usager est en charge de l'ensemble des missions et services en lien direct avec l'utilisateur, tout en garantissant un service public performant et accessible.

Missions structurantes

La Direction Relation à l'Usager a pour missions principales : l'instruction des dossiers d'urbanisme, les travaux de branchement, les contrôles réglementaires et les actions correctives associées (suivi des non conformités jusqu'à leur régularisation), l'information et la sensibilisation auprès des usagers, ainsi que l'accompagnement dans leurs projets.

Par ces missions, la Direction Relation à l'Usager participe à la préservation de la ressource en eau, à la prévention des risques sanitaires, à la pérennité des infrastructures publiques ainsi qu'à l'attractivité du territoire et l'amélioration des dispositifs d'assainissement.



Organisation de la direction

Le **Service Instructions des PC* et travaux de branchement** gère l'ensemble des demandes d'urbanisme, la coordination des travaux de nouveaux branchements et de mise en conformité des branchements existants.

Le **Service Contrôles de Conformité collectif et non collectif** comprend :

- Le contrôle conformité des constructions raccordées au réseau public d'eaux usées,
- Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif),
- La gestion des réclamations.

Le **Pôle Support** assure l'ensemble des tâches administratives liées aux missions de la Direction Relation à l'Usager.

*Permis de Construire

SERVICE CONTRÔLES DE CONFORMITÉ ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Le Service Contrôles de Conformité Assainissement Collectif et Non Collectif regroupe le SPANC, le Contrôles de Conformité et la gestion des réclamations. Ils réalisent des missions complémentaires et œuvrent pour des objectifs communs : la préservation de la salubrité publique, et l'amélioration de la qualité du service public.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC gère environ 7 500 installations d'assainissement non collectif. Les missions des agents sont :

- Le contrôle des installations **existantes**, afin de s'assurer de leur présence, vérifier leur bon fonctionnement et leur entretien, évaluer les dangers pour la santé des personnes (risques de contact avec des eaux usées non traitées) ou les risques avérés de pollution de l'environnement.
- Le contrôle des projets qui regroupe les contrôles de la conception et de l'exécution :
 - ✓ Le contrôle **conception** consiste en la vérification de la mise en place de filières réglementaires et de la compatibilité des rejets avec le milieu récepteur.
 - ✓ Le contrôle de l'**exécution** concerne les nouvelles filières en phase de chantier.



FOCUS SUR...

Une visite de contrôle d'assainissement non collectif peu commune

Les montagnes sont le berceau des sources qui alimentent nos lacs et cours d'eau et qui nous approvisionnent en eau. Nous devons veiller, dès ses débuts en petits ruisseaux puis en torrents, à ne pas la polluer.

Le SILA a été sollicité par L'Association Foncière Pastorale (AFP) de la Tournette pour un projet de rénovation de deux chalets d'alpage, situés sur la commune de Talloires Montmin, afin d'y reprendre les activités pastorales associées : le pâturage estival d'ovins et de caprins dans le secteur des chalets de la « Froulaz » et des « Nantets », la production fromagère et le logement des alpagistes.



Le projet d'assainissement validé, et contrôlé sur le terrain début juin a consisté à la mise en place :

Pour le chalet des Nantets : de toilettes sèches, pour les eaux-vannes provenant des toilettes (avec une aire de compostage sur la parcelle) et d'un filtre planté de roseaux, suivi d'une tranchée de dissipation pour les eaux usées permettant de réduire la vitesse d'écoulement des eaux.

Pour le chalet de la Froulaz : d'une installation d'assainissement commune pour le traitement des eaux usées domestiques du logement de l'alpagiste, et pour le traitement des eaux blanches issues de la fabrication de fromages, 2 étages de filtres plantés de roseaux, suivis de tranchées d'infiltration. La part des eaux blanches à traiter étant supérieure à la part eaux usées domestiques, les contrôles liés à cette installation d'épuration agricole ne relèvent pas du champ de compétence du SPANC ; celui-ci vérifie néanmoins que les eaux usées domestiques du chalet sont bien raccordées à cette installation. Ces filières d'assainissement ont été préconisées par un bureau d'études, car adaptées aux particularités et contraintes du milieu montagnard (terrassements limités, peu d'apports de matériaux, pas de vidanges).

Ces travaux de réhabilitation d'assainissement contribuent à la restauration du patrimoine de montagne, dans le respect des exigences de protection et de sauvegarde de ces milieux.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

972
Contrôles des installations existantes

604
Contrôles de conception

168
Contrôles de l'exécution dont 170 réhabilitations de filières non conformes



Au-delà des contrôles, le SPANC du SILA assure un rôle de conseil et d'accompagnement des usagers dans leurs projets d'assainissement non collectif (nouvelles constructions ou réhabilitations d'installations existantes).

Pôle Contrôles de Conformité

Le pôle Contrôles de Conformité vérifie la conformité des raccordements au réseau public d'eaux usées dans le cadre de nouvelles installations, de diagnostics sur les réseaux existants, de pollution signalée, de ventes, de mises en conformité...

Les non-conformités portent principalement sur : des eaux usées non raccordées au réseau, une absence de regard de branchement réglementaire (ouvrage de séparation entre les parties publiques et privées), un regard de branchement endommagé par un mauvais raccordement ou inaccessible, un raccordement d'eaux parasites (cheneau, grille extérieure...) dans le branchement d'eaux usées.

Depuis 2019, le SPANC et le pôle Contrôles Conformité du SILA réalisent également, pour le compte de l'agglomération de Grand Anecy, le contrôle des ouvrages d'eaux pluviales urbaines. Ils s'assurent que les ouvrages en place sont conformes à ceux validés par Grand Anecy, dans le cadre de dossiers d'urbanisme. En 2025, une centaine de contrôles sur les ouvrages d'eaux pluviales urbaines a été effectuée.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

1 407
Contrôles réalisés

75 %
Conformes

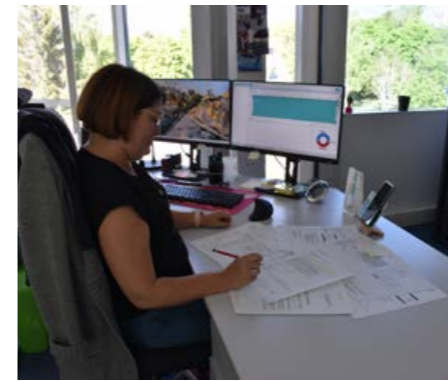
25 %
Non conformes



Gestion des réclamations

L'agent en charge des réclamations traite les litiges et améliore le service rendu à l'utilisateur :

- ✦ Réception et enregistrement de chaque réclamation,
- ✦ Analyse de la réclamation (historique sur un logiciel, consultation des autres services et collectivités si besoin),
- ✦ Réponse à la réclamation,
- ✦ Analyse des réclamations pour dégager des pistes d'amélioration.



QUELQUES CHIFFRES EN 2025

425
Courriers de réclamation traités avec un délai de traitement de la DRAU* de 16 jours

46 %
Des réclamations liées aux factures de pénalités

18 %
Des réclamations liées aux factures de PFAC**

*Direction Relation à l'Usager

**Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif

Pôle Support

Le Pôle Support assure l'ensemble des tâches administratives liées aux missions de la Direction Relation à l'Usager :

- ✓ Enregistrement des dossiers d'urbanisme
- ✓ Mises en forme des divers courriers : avis d'urbanisme, courriers de pénalité, validation des projets d'Assainissement Non Collectif...
- ✓ Enregistrement des courriers dans le logiciel POSEIS
- ✓ Edition des tableaux de facturation liés à la Direction Relation à l'Usager : redevances SPANC, PFAC, travaux de branchement, pénalité...
- ✓ Edition des états de raccordements et transmission aux organismes facturiers.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

2 475
Dossiers d'urbanisme enregistrés et réponses associées

402
Mises en demeure

1 173
Courriers de pénalité

2 905
Lignes de facturation



Le pôle support contribue activement à la qualité du service public rendu à l'utilisateur, en assurant une circulation efficace de l'information entre les différents services de la Direction, en assurant la traçabilité des échanges et en garantissant, au quotidien, le respect des délais de traitement des dossiers des usagers.

6.2

SERVICE INSTRUCTION DES PC ET TRAVAUX DE BRANCHEMENT



Le service Instruction des PC et travaux de branchement est composé d'un responsable de service en charge du management des agents et de la coordination des missions. Un chargé d'équipe encadre les huit agents assurant la partie instruction et travaux de branchement. Le service se charge de la réponse aux usagers assainissement pendant la durée du projet, du commencement jusqu'à l'achèvement de la mission.

Missions structurantes

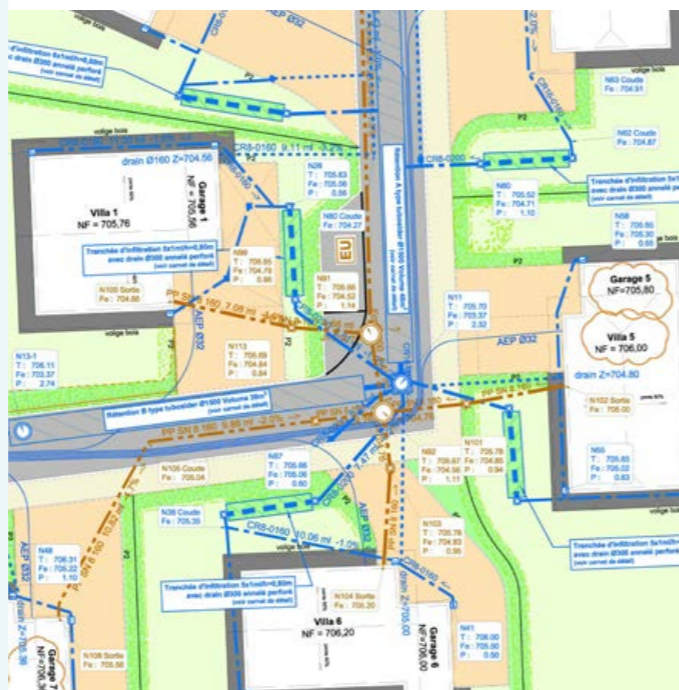
La réalisation des études et du suivi des travaux de nouveaux branchements et de mises en conformité de branchements existants en assainissement collectif se décline en quatre missions structurantes :

Dans un premier temps, les agents se chargent de la partie **instruction** des différents documents d'urbanisme en matière d'assainissement collectif. Elle intègre les missions de rédaction : des avis suite aux demandes de permis de construire, aux permis d'aménager, aux déclarations préalables ; et des certificats d'urbanisme. À cela s'ajoute le détail des modalités administratives, techniques et financières de raccordement aux réseaux d'eaux usées, et le lien avec le pétitionnaire.

L'étape qui suit est la **réalisation** des études et des devis de branchement aux réseaux d'eaux usées. A cette étape, il convient de concevoir chaque projet et faire des levés topographiques, ainsi que de préparer les pièces techniques (devis, plan, courrier d'accompagnement) en vue de la commande des travaux.

Ensuite, vient le **suivi des travaux** de branchement d'eaux usées, depuis la phase de préparation jusqu'à la réception du chantier. Les agents suivent la bonne exécution du chantier sur site et assurent le lien avec les usagers, ils réalisent les métrés contradictoires avec l'entreprise, et réceptionnent le chantier.

Enfin, en cas de défauts, les agents suivent les travaux de **mise en conformité** des branchements et font le lien avec les usagers.



QUELQUES CHIFFRES EN 2025

274
Devis de travaux réalisés

225
Chantiers achevés et facturés

NOMBRE D'AUTORISATIONS D'URBANISME INSTRUITES :

16
Permis de démolir

843
Permis de construire

31
Permis d'aménager

908
Déclarations préalables

181
Certificats d'urbanisme

146
Avis modificatifs*

*par rapport à l'avis initial sur quelques dossiers déjà instruits mais nécessitant une mise à jour suite à des aléas administratifs et/ou techniques

Top 5 du nombre de dossiers d'urbanisme par commune traités par le SILA



Anncy
(commune nouvelle)



Poisy



Sillingy



Saint-Jorioz



Epagny-Metz-Tessy



Damien Zanella
Directeur Général Adjoint
Environnement

Notre structure s'approche tranquillement de ses 70 ans d'existence. En pleine force de l'âge, ça ne l'empêche pas de se renouveler, comme en témoignent les évolutions de ses statuts en 2022 puis en 2024. Pour accompagner ces changements, une organisation repensée a été mise en œuvre au démarrage de l'année 2025, avec des effectifs renforcés. Nouveaux dossiers pour certains, prises de postes pour d'autres, poursuite de l'expérimentation du télétravail, etc. : les défis ont été nombreux pour les agents, tout en assurant la continuité indispensable à nos activités.

Si le périmètre et les compétences du SILA évoluent, c'est aussi pour mieux remplir ses missions tournées vers l'environnement. Notre territoire, attractif et avec une croissance démographique soutenue, subit les effets du réchauffement climatique. Aux épisodes de crues des rivières, se succèdent des sécheresses de plus en plus fréquentes. L'Agence de l'eau a récemment identifié la Haute-Savoie comme un des secteurs les plus vulnérables du bassin Rhône-Méditerranée, quant aux risques naturels et pour la disponibilité de la ressource en eau.

Le SILA s'adapte, et se donne les moyens d'agir sur ces sujets avec des actions concrètes. C'est d'ailleurs un point commun, et une certaine fierté, pour l'ensemble des agents du SILA : exercer un métier qui a du « sens », au service de l'environnement et de l'intérêt général. Cultivons cet atout ! Et renforçons encore la dimension collective... sur des sujets toujours plus complexes, souvent « urgents », l'échange entre nous devient primordial : à la fois facteur de réussite, et source d'enrichissement humain au quotidien.

C'est d'ailleurs avec cet objectif qu'en 2025, le **service Milieux Naturels et lac d'Annecy** a connu une évolution importante, avec le rattachement du poste chargé de la coordination de la gestion de la Voie Verte, qui est en interaction directe avec de nombreux services du SILA et avec l'ensemble des communes concernées par cette infrastructure. Sur le terrain, la gestion des espaces naturels s'est poursuivie avec détermination et efficacité : restauration et entretien des zones humides, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, animation du site Natura 2000 de la Cluse du lac...

Dans le même temps, les actions du **service Rivières et Grand Cycle de l'Eau** ont rappelé que la gestion des milieux aquatiques se conçoit sur différentes temporalités. D'abord avec réactivité et proximité, comme en témoignent l'accompagnement des propriétaires riverains de cours d'eau tout au long de l'année, ainsi que la mise en œuvre de travaux d'urgence pour la prévention des inondations. Mais aussi sur un plus long terme, grâce à la mise en œuvre des observatoires de la qualité des milieux (rivières, lac). La poursuite de la démarche Quanti-FIER, sur la gestion de la ressource en eau, amène le territoire à s'interroger sur les usages actuels de l'eau, mais aussi en se projetant à l'horizon 2050.

L'année écoulée a enfin été marquée par un important travail de préparation du futur Contrat « Eau & Climat », qui couvrira la période 2027 à 2029. Derrière ce projet, ce sont de nombreuses heures d'échanges, d'analyses et de rédaction qui ont mobilisé les agents, au contact des financeurs et des différents maîtres d'ouvrage qui seront impliqués.

Je tiens à souligner l'engagement des agents et la qualité des échanges, en interne comme avec les partenaires extérieurs. La capacité des équipes à dialoguer, à expliquer avec pédagogie et à accompagner reste un atout majeur dans la conduite de nos missions, souvent à l'interface de multiples acteurs.



AMÉNAGEMENT ET PROTECTION DU LAC



GRAND CYCLE DE L'EAU

Missions structurantes

La Direction Environnement se structure en deux axes, avec une transversalité importante.

Tout d'abord, la protection et l'aménagement du lac d'Annecy, avec des missions telles que la gouvernance du lac en lien étroit avec l'Etat, la préservation des espaces naturels, la gestion d'équipements tels que la Voie Verte et les infrastructures nautiques pour la navigation à passagers.

Le second axe de la Direction concerne la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, à l'échelle des 927 km² du bassin Fier & Lac d'Annecy : l'état des berges et des boisements, la gestion des matériaux transportés par les cours d'eau, les systèmes d'endiguement, les zones humides, ou encore la gestion de la ressource en eau, en qualité comme en quantité. L'évolution des statuts au 1^{er} janvier 2022 a permis d'intégrer cette compétence, et vaut désormais au SILA de porter le titre d' « EPAGE » - *Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau* ; la reconnaissance d'une organisation pertinente à une échelle hydrographique cohérente.

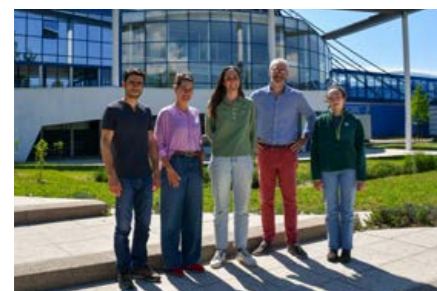
Organisation de la direction

La Direction Environnement est structurée autour de deux services : le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau, composé d'une responsable de service, de 3 chargés de mission et d'un technicien de rivières ; et le service Milieux Naturels et Lac d'Annecy, composé d'un responsable de service, de 2 chargées de mission et d'une technicienne environnement. De nombreux échanges au quotidien positionnent ces équipes en interaction mais aussi, avec les autres services du SILA et avec de multiples partenaires extérieurs

FOCUS SUR...

Le service Milieux Naturels et Lac d'Annecy : des missions étendues en 2025

Dès le début de l'année 2025, plusieurs évolutions notables ont concerné le service Milieux Naturels et Lac d'Annecy. Un constat a été posé : la gestion de la Voie Verte nécessite une coordination importante, avec de nombreux acteurs, comme les élus et les services des communes traversées, ainsi qu'avec le Département de la Haute-Savoie. Dans le cadre de la gouvernance du lac d'Annecy, des instances dédiées permettent déjà d'assurer ces relations. Aussi, le poste de chargée de mission « Aménagement du Lac – Voie Verte » a été rattaché au service Milieux Naturels et Lac d'Annecy, avec une forte dimension « pivot », et une coordination interne avec les autres services du SILA.



Par ailleurs, en déclinaison du choix des élus de mettre en œuvre une politique ambitieuse autour des zones humides du bassin versant du Fier, l'équipe a été renforcée d'une chargée de mission, permettant d'initier de nouvelles actions de gestion et de restauration de ces milieux remarquables. Les missions « historiques » du service se poursuivent (Natura 2000, actions de sensibilisation des jeunes publics, roselières du lac, etc.).



FOCUS SUR...

Bassin Fier & Lac d'Annecy : un futur contrat «Eau & Climat» pour anticiper les défis de l'eau

Le SILA s'engage dans la préparation d'un nouveau programme structurant pour la période 2027-2029, destiné à renforcer la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant du Fier et du Lac d'Annecy. Ce contrat « Eau & Climat » constituera un outil opérationnel de financement d'actions qui ont vocation à :

- ☐ Atteindre les objectifs de bon état des milieux.
- ☐ Adapter les territoires au changement climatique.
- ☐ Reconquérir la biodiversité.
- ☐ Assurer une solidarité de bassin entre les territoires.

Il intégrera à la fois le grand cycle de l'eau (rivières, zones humides, lac) et le petit cycle (eau potable, assainissement, eaux pluviales).

L'année 2025 a été entièrement consacrée à l'élaboration de ce programme, à travers un important travail de concertation entre les élus, les 7 intercommunalités (EPCI), les maîtres d'ouvrage et les partenaires financiers, dont l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie. Cette démarche collective a permis de définir un programme ambitieux, cohérent avec les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027 et du Plan de bassin d'adaptation au changement climatique.

Dans la continuité du précédent contrat de bassin (2017-2023), qui avait mobilisé 49 millions d'euros pour plus de 250 actions, le futur programme prévoit une planification pluriannuelle des investissements jusqu'en 2029. Ce travail s'accompagne d'une analyse financière approfondie afin d'assurer une meilleure lisibilité budgétaire pour le SILA et ses partenaires, dans un contexte budgétaire rigoureux.

Soutenu par différents financements, ce futur contrat témoigne de la volonté partagée des acteurs locaux d'anticiper les effets du changement climatique et de construire un territoire plus résilient. Par cette démarche, le SILA et ses partenaires affirment leur engagement en faveur d'une gestion durable, solidaire et intégrée de l'eau.





Le service Milieux Naturels et Lac d'Annecy est en charge de missions sur le lac d'Annecy et ses aménagements, de la sensibilisation des usagers à sa protection, ainsi que de la préservation des milieux naturels. Des actions sont menées pour lutter contre les plantes et espèces envahissantes (moule quagga, renouées...). Dans le service, des ambassadeurs arpentent chaque été la Voie Verte et veillent à l'application des règles de sécurité ainsi qu'au respect des lieux. En 2025, 5 051 usagers ont été sensibilisés par 2 ambassadeurs, et 24 870 dépliants ont été distribués dans les structures commerciales, associatives et touristiques du bord du lac. De plus, le service est en charge du suivi et de la mise en œuvre du plan de gestion du Marais de l'Enfer, à Saint-Jorioz, aux côtés des autres partenaires impliqués sur ce site.

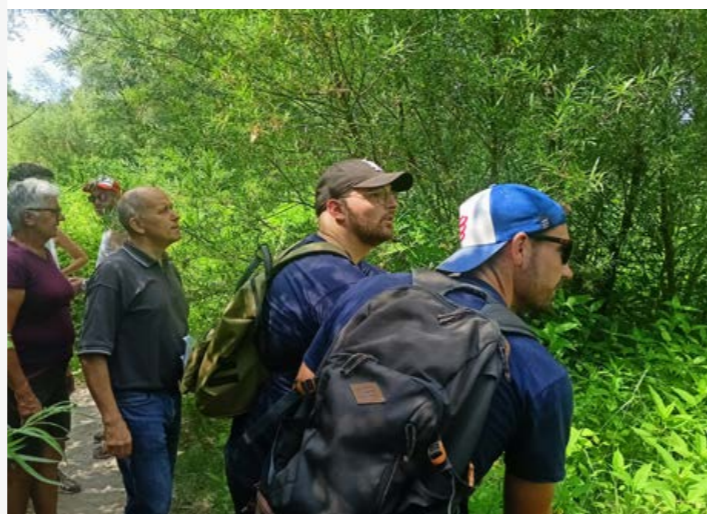
FOCUS SUR...

La lutte contre les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE)

En 2025, des travaux légers ont été réalisés, tels que le déterrage de 1 447 jeunes plantules de PEE sur environ 33 kilomètres de cours d'eau, et le traitement d'une vingtaine de foyers de berce du Caucase sur les marais de Giez Doussard Faverges-Seythenex et Grand Pré.

De plus, le traitement du seul foyer de jussie connu sur le bassin Fier & Lac d'Annecy s'est poursuivi. Cette plante originaire d'Amérique latine, se développe sur les plans d'eau et milieux humides. Des interventions d'éradication mécaniques et manuelles sont effectuées afin que la plante ne se propage pas sur le reste du territoire. Les observations sont encourageantes, puisque qu'aucune plante n'a été observée au centre de l'étang à l'automne 2025. Une dernière intervention manuelle sur les berges est prévue en 2026.

Enfin, une formation sur la reconnaissance et la prise en compte des PEE a été réalisée à destination des agents du service instruction des PC et travaux de branchement du SILA. Cette formation a permis de présenter le contexte général de la stratégie, les plantes exotiques ciblées sur notre territoire et les consignes générales. Des mises en situation sur le terrain et au détour de quelques ateliers ludiques ont permis aux agents de mieux appréhender la thématique dans leur fonction au quotidien.



Gestion des zones humides : le SILA poursuit ses actions !

En 2025, différents types de travaux ont été menés sur six sites dotés de plans de gestion en cours (gestion d'espèces exotiques envahissantes, entretien des milieux ouverts, travaux d'instrumentation). Ces interventions témoignent de l'engagement du SILA pour préserver et restaurer ces écosystèmes essentiels sur le territoire. Par exemple, sur les zones humides du Plateau des Bornes, 3 400 m² de solidage (espèce exotique envahissante) ont été traités par arrachage ou débroussaillage, et trois opérations différentes ont permis d'entretenir 7 400 m² de milieux ouverts par fauche, broyage et coupe de ligneux. Ces différents travaux ont été menés par des entreprises, des chantiers pédagogiques ou en interne.

En parallèle, 5 des 15 zones humides stratégiques du Bassin Versant Fier & Lac d'Annecy sont en lancement de projets. Des échanges avec les communes sont en cours afin d'initier un état des lieux, dans l'optique de l'élaboration de plans de gestion à venir.

Enfin, les sites restants sont soit en attente de l'installation des nouveaux élus communaux à partir de 2026, soit le démarrage de la gestion est prévu à partir de 2027. A noter que l'objectif de la gestion a été abandonné à ce stade sur un site, suite à un refus majoritaire de la part des propriétaires, après concertation avec eux sur le projet, courant 2025.



LES ZONES HUMIDES SUD DU LAC D'ANNECY

Ce site, situé sur les communes de Doussard et Lathuile, regroupe 4 des 15 zones humides stratégiques fléchées pour une gestion par le SILA. En 2025, ont démarré des échanges avec les communes et les élus SILA pour définir la démarche globale de gestion. Le choix a été fait d'attendre les élections municipales pour démarrer la phase d'état des lieux (intégrant le lancement de diagnostic sur les aspects faune, flore, hydrologie et le contexte socio-économique). Les échanges avec les nouveaux élus seront à reprendre courant 2026 dans l'optique de l'élaboration d'un plan de gestion à venir.

LE MARAIS DES VORGES

Ce site, situé sur la commune de Marcellaz-Albanais, avec un plan de gestion en cours (2024-2029), a évolué courant 2025. Des travaux d'instrumentation ont été réalisés avec la pose de 7 piézomètres, ainsi que des stations de mesures de débits en entrée et sortie du site. Ces opérations ont été réalisées en maîtrise d'ouvrage partagée avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, étant donné la présence d'une zone de captage d'eau potable sur le site. En 2026, des travaux de restauration hydrologique sont prévus pour augmenter le niveau d'eau dans la partie zone humide. Les outils d'instrumentation permettront de voir les effets des travaux sur la zone humide (mesure du niveau d'eau dans les sols) tout en observant les impacts éventuels sur le captage d'eau potable.



Site Natura 2000 de la Cluse du lac d'Annecy

La Cluse du lac d'Annecy, regroupe un ensemble de milieux naturels qui abritent une nature peu commune, avec une importante biodiversité, associée à de grandes zones humides riveraines, des forêts alluviales et quelques milieux soumis à des influences méridionales.

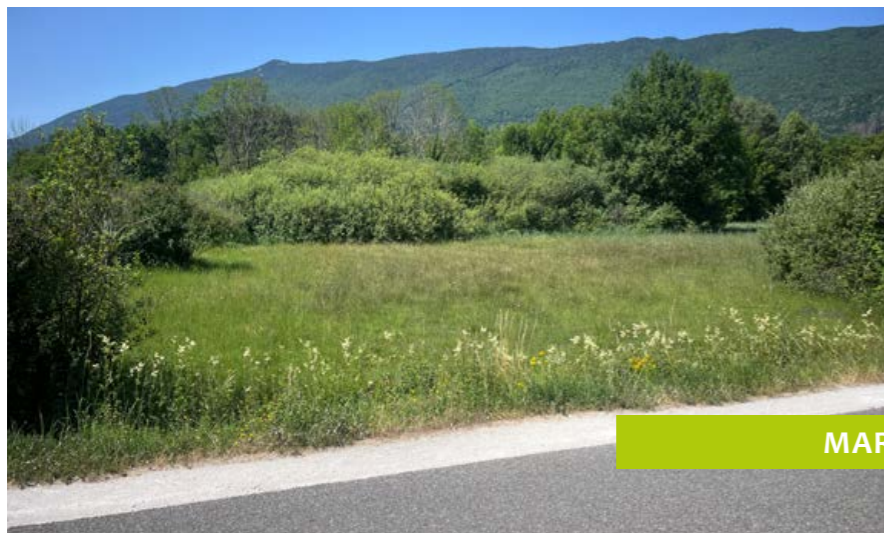
Le SILA est opérateur du site Natura 2000 de la Cluse du lac d'Annecy. Son rôle est de coordonner les actions de gestion menées (entretien et restauration de la végétation, suivis scientifiques, concertation avec les acteurs locaux, animation des comités de pilotage...).



MARAIS DE GIEZ DOUSSARD FAVERGES-SEYTHENEX

La finalisation du plan de gestion global sur le marais de Giez permet d'inclure l'ensemble des acteurs locaux (agriculteurs, golf, pêcheurs, chasseurs...), et d'intégrer l'ensemble des thématiques et des enjeux du site dans sa gestion (GEMAPI, agriculture, milieux naturels protégés...).

Le programme d'actions est prévu sur les années 2026-2030, pour un montant total de 360 000 € HT, dont 133 500 € HT sous maîtrise d'ouvrage SILA, soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et la Région Auvergne Rhône-Alpes.



MARAIS DE L'ENFER

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion 2024-2029, une étude de faisabilité pour la réhydratation du marais de l'Enfer a permis de proposer deux scénarios. Le scénario 2 visant à reconnecter hydrauliquement les deux parties du marais séparées par la Voie Verte a été retenu. Une partie des travaux de restauration doit être mutualisée avec ceux prévus pour l'élargissement du tronçon 3 de la piste, en 2027.



La sensibilisation scolaire et périscolaire

Différents outils sont à disposition des établissements scolaires et périscolaires afin de sensibiliser, dès le plus jeune âge, à la préservation des milieux aquatiques et l'importance de la ressource en eau sur le bassin versant Fier & Lac d'Annecy.

Ainsi en 2025, dans le cadre périscolaire, **6 communes** ont participé à des ateliers, soit plus de **250 enfants sensibilisés**, qui ont bénéficié chacun de 6 à 8 heures d'animation en moyenne.

Trois kits d'animations de **9 séances chacun** sont disponibles pour les enseignants des écoles primaires publiques du bassin versant Fier & Lac d'Annecy. C'est un **réel succès**, puisque les réservations étaient complètes pour 2024/2025. Au total, **19,5 classes, 12 écoles** et **485 enfants** ont participé pour cette année scolaire.

Groupe de travail sur les mises à l'eau du lac d'Annecy

Dans le cadre de la Commission Lac, selon la volonté des élus des communes riveraines, un groupe de travail s'est réuni en 2025 pour faire un diagnostic sur les problématiques actuelles du sujet, et poser des orientations qui pourront être déclinées sur le prochain mandat municipal 2026-2032. Trois réunions de ce groupe ont été organisées entre mars et septembre 2025. Entre 30 et 40 personnes se sont réunies à chaque séance, composée de représentants des communes riveraines (maires et adjoints), des services de l'Etat, et d'utilisateurs (professionnels du nautisme, associations environnementales, loueurs d'embarcations, clubs nautiques...).

Des propositions ont été produites par le groupe à destination des maires des communes riveraines, gestionnaires des mises à l'eau sur leur territoire.



Gestion globale des infrastructures du lac

Voie Verte, débarcadères, slipway et cale sèche, les infrastructures du lac gérées par le SILA, impliquent différents services : du juridique, en passant par les études et travaux, la logistique ou bien la communication. Assurer une coordination d'ensemble et faire l'interface auprès des usagers, et des élus du territoire sur ces sujets, fait partie des missions confiées en 2025 au service Milieux Naturels et Lac d'Annecy.

Cette animation permet non seulement de répondre avec réactivité aux questions d'utilisateurs, mais également d'avoir un interlocuteur unique pour les communes riveraines sur les sujets infrastructures. Cette année, ce travail a pu aboutir notamment à la signature d'une convention

entre le SILA et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour la gestion de la Voie Verte en rive Est, réalisée en lien avec la Direction Générale et la Direction Administration et Ressources. Deux comités de pilotage et deux comités techniques de la Voie Verte, instances permettant le dialogue sur cette voie de circulation répartie sur 12 communes, ont également été organisés et animés.

Enfin, c'est à travers la Commission Lac, suivie par le service Milieux Naturels et Lac d'Annecy, que le dialogue entre élus et usagers a lieu concernant l'ensemble de ces infrastructures.





Le "Grand Cycle de l'Eau" correspond à l'entretien et à la restauration des cours d'eau, des zones humides et du lac d'Annecy, à la conservation de la ressource en eau, et à la prévention contre les inondations. Il est complémentaire du "Petit" Cycle de l'Eau (gestion des eaux usées, des eaux pluviales, de l'alimentation en eau potable).

Missions structurantes

Le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau intervient dans :

- La gestion des milieux aquatiques du bassin versant Fier & Lac d'Annecy, en particulier :
 - L'état des berges et de ses boisements,
 - Le transport de matériaux dans les rivières (blocs, cailloux, graviers...),
 - Les systèmes d'endiguement,
 - Les zones humides, en lien avec le service Milieux Naturels et Lac d'Annecy...,
- La gestion de la ressource en eau (quantité et qualité) pour le bon fonctionnement des cours d'eau,
- La coordination des actions entre amont et aval, rive gauche et rive droite,
- La stratégie locale de gestion des risques d'inondation.



FOCUS SUR...

Intervention d'urgence sur le ruisseau de Combe à Sevrier

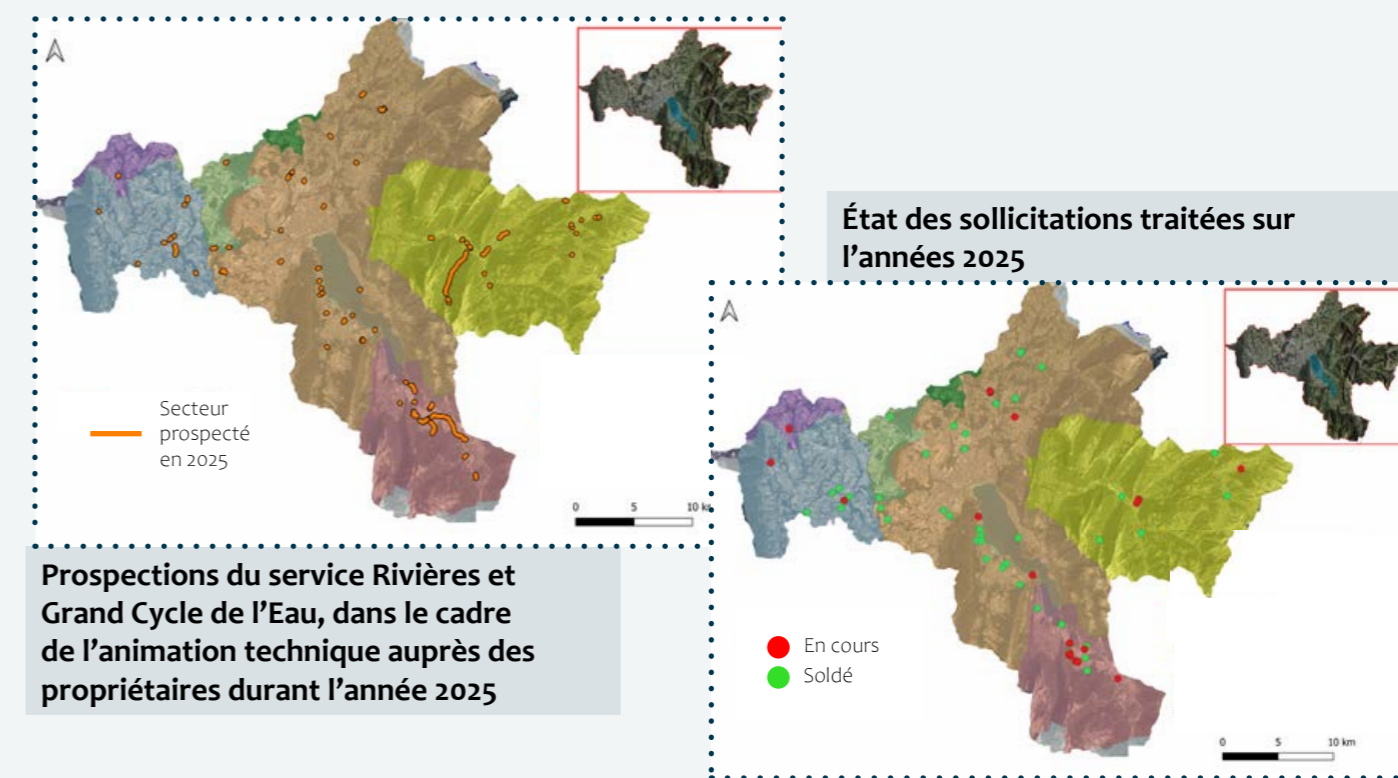
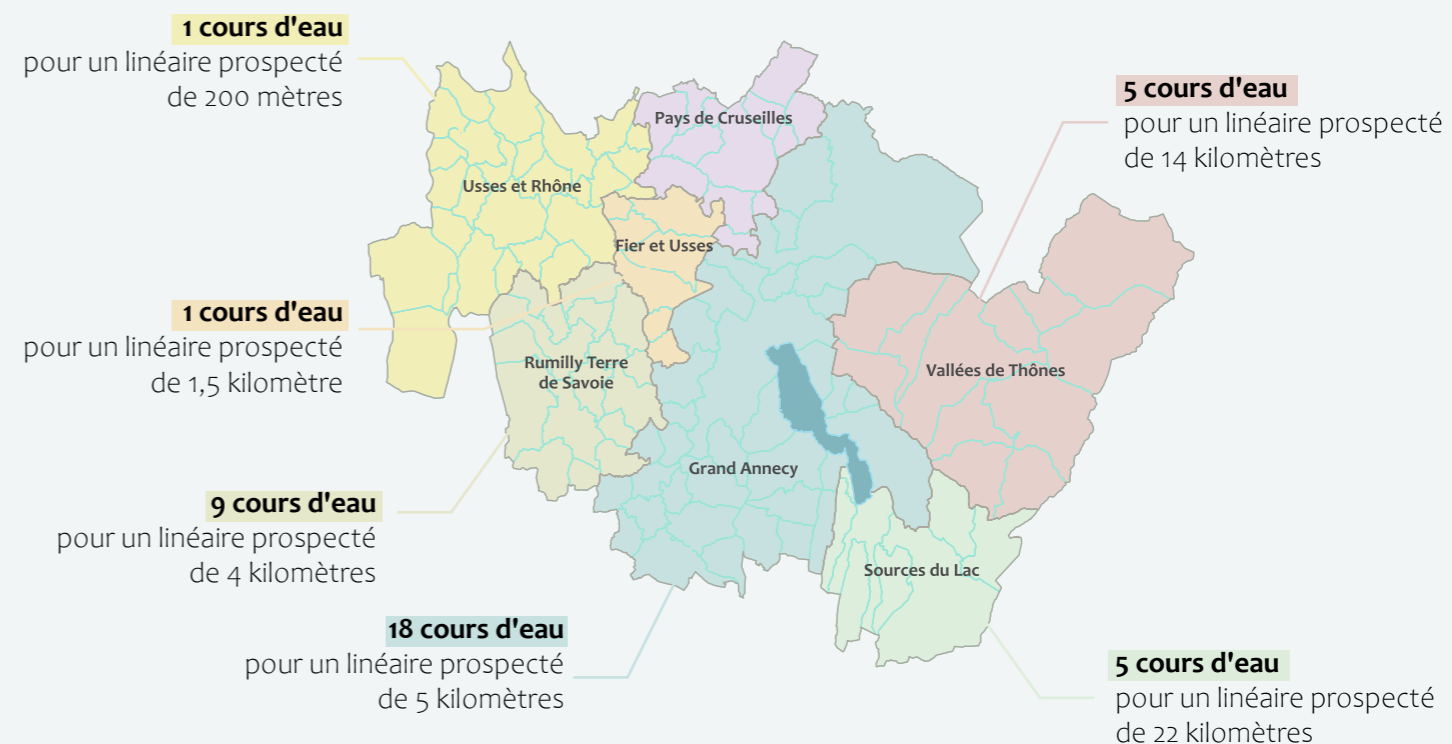
À la suite des fortes précipitations survenues fin janvier 2025, le ruisseau de Combe, situé au niveau de la plage communale de Sevrier, a connu un important phénomène d'engravement. Cette accumulation de matériaux dans le lit du cours d'eau a provoqué des débordements, impactant notamment la Voie Verte, ainsi que des habitations et un restaurant à proximité. Face à cette situation, le SILA est intervenu en urgence afin de sécuriser le secteur et limiter les risques d'inondation. Les travaux ont consisté à extraire 24 m³ de sédiments, permettant de rétablir un écoulement plus fluide du cours d'eau. Cette opération, d'un montant de 5 583 € TTC, illustre l'engagement du SILA pour une gestion réactive et efficace des milieux aquatiques, au service de la protection des biens et des personnes.



Le SILA accompagne les propriétaires des cours d'eau sur le territoire

Le SILA assure un appui technique auprès des propriétaires riverains pour la réalisation des travaux qui leur incombent. Pour ce faire, les équipes du SILA réalisent des visites de terrain, apportent des conseils pratiques, rappellent la réglementation, etc.

Sur l'année 2025, **35 cours d'eau** ont été prospectés sur le **bassin versant Fier & Lac d'Annecy**, pour un linéaire d'environ **46 kilomètres** (contre 65 km en 2024).



Quelques exemples d'actions de la programmation « Grand Cycle de l'Eau »



POURSUITE DE L'OPÉRATION « QUANTI-FIER »

Les objectifs de ce projet sont de réaliser des études dites « volumes prélevables » (EVP) sur trois sous-bassins versants prioritaires : la Fillière, le Fier Amont et l'Eau Morte, de croiser les ressources disponibles avec les besoins des milieux et les usages anthropiques liés notamment à l'industrie, l'agriculture ou l'eau potable, en intégrant les incidences du changement climatique ; et de définir un plan d'actions afin de mieux gérer les usages et la ressource en eau.

La méthodologie générale, déclinée localement en six phases, est la suivante :

- ✓ **Étape 1** : la collecte des données, désormais terminée. Elle a inclus des recherches bibliographiques, des rencontres et entretiens individuels, ainsi que l'organisation d'ateliers thématiques (agriculture, activités économiques et touristiques, environnement, eau et assainissement) en janvier 2024 (62 participants).
- ✓ **Étape 2** : la caractérisation des usages, désormais terminée. Des ateliers thématiques ont eu lieu en octobre 2024 (55 participants), suivis d'un Comité Technique.
- ✓ **Étape 3** : la modélisation des ressources en eau du territoire, désormais terminée.
- ⌚ **Étape 4** : l'évaluation des besoins des rivières, en cours de finalisation.
- ⌚ **Étape 5** : la détermination des volumes prélevables, prévue pour l'automne 2026.
- ⌚ **Étape 6** : la construction de programmes d'actions et d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau, prévus également à l'automne 2026.

UN PARTENARIAT SCIENTIFIQUE RENOUVELÉ POUR LE SUIVI DU LAC



Depuis près de 60 ans, le SILA et INRAE collaborent pour suivre l'état de santé du lac d'Annecy. Cette coopération exemplaire se poursuivra à travers une nouvelle convention pour la période 2026-2029. Chaque mois, des campagnes de terrain permettent d'analyser la qualité de l'eau, la biodiversité (plancton, invertébrés, poissons) et le fonctionnement global du lac. Ces données, précieuses sur le long terme, permettent de mieux comprendre les effets du changement climatique et d'évaluer l'efficacité des actions engagées pour préserver ce patrimoine naturel exceptionnel. Ce suivi scientifique, financé à 70 % par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, constitue un outil d'aide à la décision essentiel pour anticiper et adapter la gestion du lac.

OBSERVER POUR MIEUX AGIR : LE SUIVI DES COURS D'EAU

Le SILA poursuit son engagement en faveur de la connaissance des milieux aquatiques avec la relance de l'Observatoire de la qualité des cours d'eau pour la période 2026-2027. Ce dispositif permet de suivre, de manière régulière, l'état des rivières du bassin versant du Fier et du Lac d'Annecy. Des campagnes de terrain analysent la qualité physico-chimique de l'eau, la biodiversité aquatique et la température des cours d'eau. Ces données permettent non seulement d'évaluer l'efficacité des actions engagées, mais aussi de définir les priorités d'intervention dans le cadre du futur Contrat Eau & Climat. Soutenu à 70 % par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, cet observatoire est un véritable outil d'anticipation face aux évolutions environnementales.



TRAVAUX DE RESTAURATION DU NANT DE MONTMIN

Ce projet a pour double objectif de **gérer l'équilibre sédimentaire et le profil en long** du cours d'eau (pour limiter l'engravement à la confluence avec l'Eau Morte et pour diminuer le risque d'inondation au niveau du hameau de Sollier, sur la commune de Doussard). Il vise également à **restaurer la continuité biologique**, les habitats aquatiques et terrestres, ainsi qu'à améliorer le fonctionnement de la zone humide de la plaine des Buissons.

L'élargissement du lit, la suppression d'ouvrages, la diversification des écoulements ou encore la prise en compte des enjeux écologiques (faune et flore remarquables) sont au cœur de ce projet complexe. Après plusieurs années d'études, de concertation et de procédures réglementaires entre les différents acteurs, les travaux pourraient débuter en 2026. Ce projet structurant témoigne de la volonté du SILA d'agir durablement sur les territoires.



RÉINJECTION DE SÉDIMENTS : REDONNER VIE AU FIER

Afin de restaurer le fonctionnement naturel du Fier, le SILA a mené une opération de réinjection de sédiments en juillet 2025. Au total, 4 100 m³ de matériaux ont été replacés dans la rivière afin de compenser le déficit sédimentaire observé sur certains secteurs. Ces sédiments seront progressivement mobilisés lors des crues, contribuant ainsi à rééquilibrer le lit du cours d'eau et à préserver ses fonctionnalités écologiques. Réalisée en quelques jours, cette opération, d'un montant de 82 370 € HT, participe à une gestion plus naturelle et durable des rivières.



ANTICIPER LES CRUES DU LAGNAT GRÂCE À UNE GESTION DES SÉDIMENTS

Pour réduire les risques d'inondation dans les hameaux des Onges et du Vernay à Hauteville-sur-Fier, le SILA engage un projet d'aménagement sur le cours d'eau du Lagnat. L'objectif est de limiter l'accumulation de matériaux et prévenir la formation d'embâcles susceptibles d'obstruer les ouvrages et provoquer des débordements. Une zone de dépôt des sédiments, associée à un dispositif de piégeage des bois flottants, sera créée en amont des secteurs sensibles. Cet aménagement, qui sera ensuite entretenu dans le cadre de la compétence GEMAPI, illustre une approche préventive et durable de la gestion des cours d'eau, au service de la sécurité des habitants et des infrastructures.

La mise en œuvre des actions de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) Fier & Lac

En 2025, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) Fier & Lac, des actions ont été menées sur les systèmes d'endiguement.

Des études approfondies ont été réalisées et validées lors de comités techniques et de pilotage, afin de déterminer quels ouvrages peuvent être régularisés en systèmes d'endiguement. Ce sera le cas des ouvrages de Thônes, Faverges-Seythenex et Giez. Ces démarches ont été menées en étroite collaboration avec les communes concernées, associant services techniques, élus et équipes du SILA.

Les études et travaux à Thônes représentent un coût de 90 000 € HT pour le SILA, tandis que ceux prévus à Faverges-Seythenex et Giez s'élèvent à 220 000 € HT, financés pour moitié par le Fonds Barnier pour les communes éligibles.



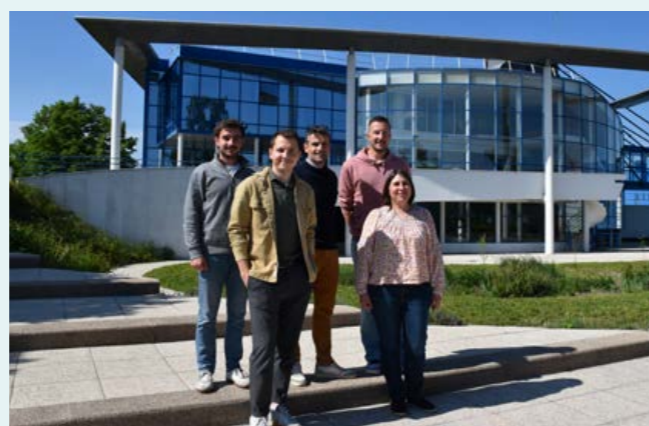


La Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) conçoit et met en œuvre la stratégie informatique et numérique du SILA. Elle est composée d'un Service Exploitation informatique et télécommunication comprenant 4 agents, ainsi que d'un poste de responsable de la gouvernance des données, et d'un poste dédié à la cybersécurité (occupé par un alternant et un RSSI).

La réorganisation du SILA en 2025 lui a permis de renforcer ses effectifs et de s'adjoindre un plan d'activité lié à la donnée. En outre, un poste de Directeur a été créé suite à un départ en retraite, et une partie de l'équipe a été renouvelée.

Missions structurantes

La DSIN est une Direction ressource du SILA : elle s'assure de l'adéquation entre les missions des agents et les moyens informatiques mis en œuvre pour leur bonne exécution ; elle accompagne et fait évoluer les usages en s'attachant aux évolutions technologiques et orientations du numérique. Ses différentes missions sont :



- ✓ Assurer le déploiement, le maintien en conditions opérationnelles, et l'évolution des infrastructures réseaux et système ;
- ✓ Développer et déployer l'environnement informatique de travail des agents, les assister en assurant un support utilisateur multicanal ;
- ✓ Accompagner les Directions dans les déploiements de nouvelles solutions logicielles ou matérielles, en assurer la chefferie de projet sur le volet technique ;
- ✓ Co-concevoir, avec le RSSI et la Direction Générale, la politique de sécurité du système d'information, et la mettre en exécution.
- ✓ Mettre en place une gouvernance de la donnée, au regard de la dématérialisation des process métiers et de l'ensemble de la chaîne administrative.
- ✓ Apporter une vision stratégique sur le numérique et les impacts possibles sur l'organisation du SILA

En outre, la mission de délégué à la protection des données (ou DPO pour Data protect officer) est rattachée au poste de responsable de la gouvernance de la donnée ; ainsi la gestion réglementaire des données est reliée au travail sur les usages de la donnée, par la mise en œuvre du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données).

FOCUS SUR...

Un numérique plus performant, sécurisé et responsable au service de tous

En 2025, la DSIN a poursuivi la transformation numérique de la collectivité avec une ambition claire : proposer des outils plus performants, accompagner l'évolution des usages et garantir un haut niveau de sécurité.

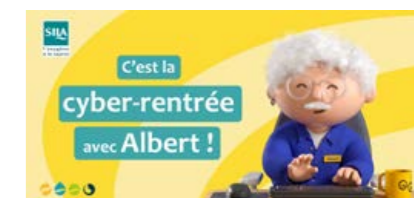
Une modernisation importante des infrastructures et des outils a eu lieu. Plusieurs serveurs ont été migrés et deux ont été arrêtés ; l'outil de suivi du parc informatique a évolué ; et de nouveaux services ont été déployés pour simplifier le quotidien des agents, comme la généralisation des adresses mail individuelles ou la mise en place d'une signature automatique. Dans le même temps, la DSIN a co-piloté, avec la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines et Qualité de Vie au Travail, l'expérimentation du télétravail en équipant et configurant des postes adaptés pour une vingtaine d'agents.

La Direction a également renforcé les équipements en termes de télécommunication, des réseaux et de la sécurité du système d'information, comme la configuration et le déploiement d'une flotte de près de 70 smartphones, puis la mise



en place d'un réseau WIFI pour smartphones. Elle a contribué à plusieurs projets structurants de la collectivité, en lien avec les transitions environnementales et technologiques, comme le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, la participation à des projets photovoltaïques sur l'UDEP de Saint-Félix et la mise en service de l'UDEP de Cusy. De nouveaux dispositifs ont été mis en place pour sécuriser les accès, notamment depuis l'extérieur, à l'aide d'un bastion

d'administration, et un audit a été conduit en lien avec la norme européenne NIS2 autour de la sécurité des systèmes d'information industriels. Des actions de sensibilisation ont aussi été menées, avec notamment un challenge mobilisant de nombreux agents sur le thème de la cybersécurité.



Enfin, la DSIN a mis en place une convention avec un partenaire local et favorisant l'insertion, pour le recyclage ou le réemploi de nos déchets d'équipements électriques ou électroniques (DEEE), ainsi que de nouveaux marchés de télécommunication. La protection des données personnelles a également fait l'objet d'un suivi attentif, avec un accompagnement des services et l'analyse de près de 130 conventions ou contrats sur le volet RGPD, puis un travail collaboratif avec quelques agents de différents services autour des bonnes pratiques de la donnée.

À travers l'ensemble de ces actions, la DSIN confirme son rôle transversal et stratégique, au cœur du fonctionnement quotidien des services comme des grandes évolutions de la collectivité.

QUELQUES CHIFFRES EN 2025

SUPPORT / ACCUEIL UTILISATEURS

 **2 700**
Mails traités sur la boîte service

 **+ 1 000**
Appels entrants

 **36**
Nouveaux agents accueillis

 **50**
Agents formés à la cybersécurité et au RGPD

 **136**
Agents inscrits à la sensibilisation d'Albert

VIE DU PARC INFORMATIQUE

 **77**
Postes de travail changés

 **203**
Postes en exploitation

 **216**
Ecrans en exploitation

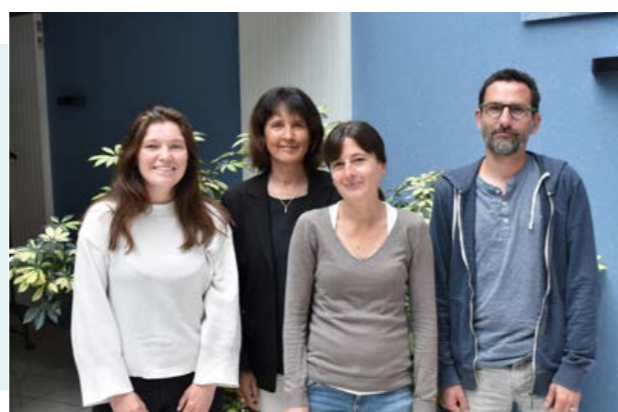
 **117**
Téléphones fixes

 **80**
Smartphones



Missions structurantes

Le service communication du SILA a en charge la création et la diffusion de supports permettant d'apporter une information vers l'externe (site internet et réseaux sociaux, plaquettes, élaboration de vidéos, communiqués de presse...) et vers l'interne (lettre interne, affichage animé, extranet, évènementiel...).



Objectifs stratégiques

EN EXTERNE

- ✓ Faire connaître et valoriser les projets du SILA
- ✓ Assurer la bonne information des usagers afin de répondre à leurs besoins et faciliter leurs démarches
- ✓ Contribuer à la sensibilisation du public aux questions relatives notamment à la protection environnementale du territoire et la gestion de la ressource en eau

EN INTERNE

- ✓ Développer un mode de communication multicanal adapté aux besoins du personnel dans le cadre de ses missions
- ✓ Fédérer et fidéliser en développant une « culture de collectivité »
- ✓ Favoriser la bonne circulation de l'information



L'année 2025 a amorcé en communication la fin de la mandature des élus en poste. Elle a pris à la fois une forme de bilan dans la valorisation des projets, et a esquissé une projection vers l'avenir.

En externe, le service a continué son travail de visibilité et de pédagogie autour des compétences historiques du SILA, tout en introduisant comme une suite logique les changements présents et à venir. En interne, certains changements structurels ont été accompagnés. Les questions du sens et de la cohésion sont restées prégnantes, de même que les thématiques du recrutement et de la fidélisation.

FOCUS SUR...

L'inauguration de la gestion des eaux pluviales au SILA... Pour la valorisation d'un projet vertueux et exemplaire

Jusqu'à récemment, sur le siège du SILA, toutes les eaux de pluie des surfaces imperméables (toitures, parkings, voiries), s'écoulaient jusqu'à un réseau dédié et étaient rejetées dans le Fier, qui passe à proximité. Elles contribuaient ainsi aux phénomènes de saturation du cours d'eau lors d'épisodes de pluie marqués. Dans un souci d'exemplarité et voulant servir de modèle pédagogique, le SILA a entrepris de rediriger l'ensemble des eaux pluviales du site sur des espaces aménagés, pour permettre une infiltration naturelle dans les sols. L'objectif principal était, en s'adaptant aux contraintes du site, de trouver des solutions d'infiltration, réalisables à moindre dommages, à moindre coûts, avec un rendu visible et esthétiquement bien intégré au paysage, et créer des ouvrages fonctionnels et didactiques.

Afin de faire rayonner cette initiative innovante et dans le souhait que les collectivités et autres acteurs du territoire se l'approprient, une large campagne de communication multi-canaux a été menée :

- Une plaquette explicative a été créée et diffusée en version papier et numérique,
- Un relais a été fait sur le site internet et les réseaux sociaux du SILA,
- Une inauguration a été organisée, à laquelle était conviée les médias, les institutionnels et les entreprises signataires (environ 90) du Pacte pour le Climat, coordonné par l'agglomération du Grand Annecy et dont l'objectif est d'accélérer la transition écologique par des actions locales concrètes.



Dans cet espace pensé également comme un espace permanent de visite et de repos, des panneaux explicatifs ont, en outre, été implantés pour accompagner le public, notamment les plus jeunes ; et une table pédagogique valorise plus largement l'action du SILA. Celle-ci se découpe en 4 grandes parties, en lien avec les missions du SILA dans toute leur diversité : l'énergie, l'eau dans tous ses états, la biodiversité, et les hommes et femmes du SILA. Elle est illustrée pour chaque thématique avec des projets qui ont été réalisés ou qui font partie du fonctionnement quotidien du SILA. Elle met aussi en avant le travail des différents services. Enfin, sur toute la longueur de la table, une frise chronologique souligne quelques dates clés de l'histoire du SILA.

La rencontre agents-élus, un rendez-vous d'échanges et de proximité

Depuis le début du mandat en cours, une rencontre avec les agents et les élus du SILA, intégrée dans la journée de cohésion « Être Bien Ensemble », a été pensée dans un format moderne et participatif. La rencontre a pour but de présenter des projets menés dans l'année ; de répondre, après une concertation menée en amont, aux questions que les agents se posent ; et d'expliquer, en vidéo, sur les différentes thématiques abordées, des aspects stratégiques avec une prise de parole des élus, et des aspects opérationnels avec une prise de parole des agents. En 2025, pour la dernière rencontre du mandat, un format spécial a été pensé : une synthèse des grandes réalisations depuis 2020, pour une vingtaine de minutes diffusées, devant environ 130 personnes.



La création de cette vidéo a nécessité un important travail de préparation et de coordination pour le service communication, puisque l'ensemble des directions du SILA ont été mises à l'honneur et ont donc participé aux tournages, de même que la plupart des Vice-Présidents et le Président ont joué le jeu pour exprimer leur vision politique et leur ressenti. Entre l'écriture du script des vidéos, la prise de contact avec les intervenants, les images réalisées dans différents lieux, le montage et la diffusion, plusieurs mois ont été nécessaires pour achever la production de ce support. C'est un bel exemple d'outil permettant de montrer la collaboration entre les services et les élus,

donner du sens aux missions menées, et favoriser un sentiment de fierté pour ceux qui œuvrent au quotidien, entre actions discrètes mais essentielles et investissements d'ampleur, au service des usagers et du territoire.





l'oxygène
à la source

SILA - SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

7 rue des terrasses, 74962 Cran-Gevrier Cedex

Tel : 04 50 66 77 77 - E-mail : sila@sila.fr - www.sila.fr



@syndicatmixtedulacdanancy



SILA



SILA



Syndicat Mixte du Lac d'Annecy

